



Antoine BOITHIOT
1939 - 2021



Sommaire

Le mot du Maire	P 3
Les finances communales	P 4 à 6
L'urbanisme	P 7
Les travaux communaux	P 8 et 9
Réhabilitation du parcours de santé	P 10 et 11
Que s'est-il passé dans notre commune en 2021 ?	P 12 à 15
La vie communale	
La saison au camping municipal	P 16 et 17
La saison au musée de l'ambulance alpine	P 18 à 20
Mittlach 1915 – Chronique d'une année d'exception	P 21
Association « Les Jonquilles »	P 22
Association « Le Carrosse d'Or »	P 23
Actualités de nos écoles	P 24 et 25
La page des jeunes	P 26 et 27
Activités intergénérationnelles	P 28 et 29
Maisons fleuries	P 30
Recensement de la population	P 31
Scène de vie à Mittlach	P 32 et 33
État-Civil	P 34 à 37
Hommage à Antoine Boithiot	P 38 à 40
Les pages d'histoire	
Les coupeurs et floteurs de bois à Zufluss	P 41 à 50
La généalogie des Auer de Mittlach, de vrais tyroliens	P 51 à 57
Les tyroliens de Mittlach	P 58
Énigme	P 59
Communications diverses	P 60 et 61
Nos aînés à l'honneur et les nouveaux arrivants	P 62
Les grands anniversaires 2022	P 63

Le mot du Maire

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

En cette fin d'année 2021, la Covid 19 nous rattrape encore une fois, espérons que cette 5ème vague sera moins virulente que les premières et qu'elle n'aura pas trop d'incidences sur notre vie quotidienne.

Cependant, malgré la crise sanitaire, 2021 aura été pour notre commune une année chargée en évènements, tels que vous pouvez le lire dans les pages de notre bulletin.

Je tiens à remercier tout particulièrement Francis Jaeglé pour son implication dans la rénovation du parcours de santé situé en forêt domaniale. C'est vraiment une belle réussite. N'oublions pas les bénévoles qui l'ont aidé dans cette entreprise.

Nous prévoyons pour l'année prochaine des investissements importants.

Les personnes qui ont subi de nombreuses coupures sur le réseau d'eau seront les premières concernées par cette opération. Nous allons entreprendre des travaux conséquents au réservoir principal ainsi qu'à la station de pompage. S'y ajouteront l'engrillagement des périmètres de captage et l'installation d'un système de chloration automatique.

Une demande de subvention a d'ores et déjà été déposée auprès de l'agence de l'eau.

La rénovation de la rue du Haut-Mittlach est également prévue au printemps 2022, ce sur la portion de route fortement abîmée.

En cette période de crise sanitaire, le conseil municipal a décidé pour la 2ème année consécutive de ne pas organiser la fête de Noël des personnes âgées. Bien entendu, tout comme l'année dernière, nous leur distribuerons une corbeille garnie.

Merci à celles et ceux, qui, tout au long de l'année, ont œuvré pour le bien de notre commune.

Merci également à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin, et en particulier notre secrétaire de mairie.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2022.

Votre maire,

Bernard ZINGLÉ

Les finances communales

Budget général 2021

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général	212 800 €
Charges de personnel	139 100 €
Charges de gestion	91 500 €
Charges financières	2 200 €
Dotation aux amortissements	2 794 €
Virement section d'investissement	48 550 €
TOTAL	496 944 €

Recettes

Produits des services du domaine	127 200 €
Impôts et taxes	125 800 €
Dotations, subventions	129 050 €
Autres recettes	28 620 €
Opérations d'ordre	10 844 €
Résultat fonctionnement reporté	75 430 €
TOTAL	496 944 €

INVESTISSEMENT

Dépenses

Bâtiments publics	10 000 €
Installations de voirie	2 000 €
Matériels et outillage	14 000 €
Matériel informatique	2 500 €
Remboursement d'emprunts	16 300 €
Opérations d'ordre	10 844 €
Restes à réaliser	22 310 €
Résultat investissement reporté	7 506 €
TOTAL	85 460 €

Recettes

Dotations	34 116 €
Virement section de fonctionnement	48 550 €
Dotation aux amortissements	2 794 €
TOTAL	85 460 €

Budget eau et assainissement 2021

EXPLOITATION

Dépenses

Charges à caractère général	12 971 €
Charges de personnel	2 500 €
Atténuations de produits	10 300 €
Charges de gestion	14 000 €
Charges financières	1 300 €
Dotation aux amortissements	41 200 €
Virement section investissement	3 526 €
TOTAL	85 797 €

Recettes

Vente de l'eau	31 000 €
Redevance pollution domestique	5 000 €
Travaux	6 300 €
Redevance assainissement collectif	6 000 €
Redevance modernisation réseau	2 500 €
Locations de compteurs	1 400 €
Opérations d'ordre	23 200 €
Résultat exploitation reporté	10 397 €
TOTAL	85 797 €

Les finances communales

INVESTISSEMENT

Dépenses

Matériel d'exploitation	2 000 €
Autres matériels	20 000 €
Remboursement d'emprunts	7 300 €
Opérations d'ordre	23 200 €
Restes à réaliser	15 000 €
TOTAL	67 500 €

Recettes

Dotations	1 800 €
Virement section exploitation	3 526 €
Dotation aux amortissements	41 200 €
Résultat investissement reporté	20 974 €
TOTAL	67 500 €

Budget Camping Municipal 2021

EXPLOITATION

Dépenses

Charges à caractère général	34 852 €
Charges de personnel	37 200 €
Charges de gestion	2 500 €
Charges financières	300 €
Dotation aux amortissements	13 055 €
TOTAL	87 907 €

Recettes

Redevances du camping	57 000 €
Taxe de séjour	2 500 €
Produits exceptionnels	2 000 €
Opérations d'ordre	5 278 €
Résultat exploitation reporté	21 129 €
TOTAL	87 907 €

INVESTISSEMENT

Dépenses

Installations générales	5 000 €
Travaux bloc sanitaire	10 000 €
Matériel divers	920 €
Remboursement d'emprunt	4 000 €
Opérations d'ordre	5 278 €
Restes à réaliser	10 000 €
TOTAL	35 198 €

Recettes

Dotation aux amortissements	13 055 €
Résultat investissement reporté	22 143 €
TOTAL	35 198 €

Les finances communales

Impôts locaux 2021

COMMUNE	Taux Taxe d'habitation %	Taux Foncier bâti %	Taux Foncier non bâti %
BREITENBACH	10.04	22.76	62.55
ESCHBACH	9.65	25.72	80.81
GRIESBACH	8.12	21.95	37.98
GUNSBACH	11.21	24.77	83.53
HOHROD	9.86	25.60	55.43
LUTTENBACH	6.38	22.16	51.74
METZERAL	6.56	20.75	48.02
MITTLACH	6.82	23.02	83.67
MUHLBACH	9.05	22.99	85.71
MUNSTER	13.35	26.90	85.27
SONDERNACH	6.50	19.80	31.37
SOULTZBACH	8.00	24.45	79.39
SOULTZEREN	7.11	21.65	34.98
STOSSWIHR	5.65	21.44	65.60
WASSERBOURG	9.86	23.77	89.25
WIHR-AU-VAL	6.44	20.85	43.62

Attention : La taxe d'habitation 2021 est totalement supprimée sur les résidences principales.

Sont uniquement concernées les résidences secondaires.

Les Taux Foncier Bâti 2021 intègrent le taux 2020 du département, qui ne percevra plus de taxe foncière (conséquence de la réforme).

Le montant total prévisionnel 2021 au titre de la fiscalité directe locale s'élève à 96 297 €.

Prix de l'eau 2021

COMMUNE	Part Communale	Redevance Pollution Domestique	Modern Réseau Eau Collec	Redevance Assainissement Collectif	TVA	Taxe Prélev.	TOTAL Collectif	Pour Mémoire 2020
BREITENBACH	3.10000	0.35000	0.23300				3.68	3.38
ESCHBACH	3.26000	0.35000	0.23300				3.84	3.61
GRIESBACH	2.00000	0.35000	0.23300	0.8600	0.128	0.11	3.68	3.66
GUNSBACH	1.87600	0.35000	0.23300	0.9500	0.24		3.65	3.65
HOHROD	1.90000	0.35000	0.23300	0.9000			3.38	3.20
LUTTENBACH	1.55400	0.35000	0.23300	1.2110		0.052	3.40	3.35
METZERAL	1.93000	0.35000	0.23300	0.6300		0.057	3.20	3.20
MITTLACH	2.11200	0.35000	0.23300	0.6050			3.30	3.22
MUHLBACH	2.73000	0.35000	0.23300	0.4000			3.71	3.71
MUNSTER	1.38000	0.35000	0.23300	1.3000	0.2480		3.51	3.51
SONDERNACH	2.55000	0.35000	0.23300	0.4170			3.55	3.55
SOULTZBACH	2.05200	0.35000	0.23300	0.9650			3.60	3.30
SOULTZEREN	2.03700	0.35000	0.23300	0.5920			3.21	3.01
STOSSWIHR	1.55000	0.35000	0.23300	09100			3.04	2.86
WASSERBOURG	2.00000	0.35000	0.23300				2.58	2.35
WIHR-AU-VAL	1.65000	0.35000	0.23300	1.6500			3.88	3.58

Les données sont exprimées en euros par mètre cube - le prix de la location du compteur n'est pas reproduit

* TVA sur assiette

Les finances communales

Tarifs de location du centre culturel pour l'année 2022

	Location salle	Equipements cuisine	Journée supplémentaire	Forfait chauffage
Fête de famille - Locaux et résidents *	130 €	50 €	50 €	70 €
Fête de famille extérieure *	240 €	50 €	50 €	70 €
Association locale *				70 €
Association extérieure *	250 €	50 €	50 €	70 €
Assemblée, réunion	50 €			
Apéritifs personnes de la commune	60 €			70 €
Apéritifs personnes extérieures	80 €			70 €

L'urbanisme

Autorisations d'urbanisme accordées dans notre commune pour l'année 2021

Permis de construire

- **M. REBERT Hubert**, pour l'extension d'un chalet existant, au 18, rue du Haut-Mittlach, section 1, parcelles 10, 169, 176 et 209
- **Mme HUNSINGER Marie**, pour l'aménagement des combles, au 3, chemin des Truites, section 6, parcelle 432
- **M. WEREY Benoît**, pour la construction d'une maison d'habitation suite sinistre, au 4, chemin de la Hundsmis, section 6, parcelles 455, 456 et 459
- **M. SIEFFERT Frédéric**, pour la construction d'une maison individuelle, rue Principale, section 5, parcelles 61, 62 et 423

Déclaration préalable de travaux

- **M. KIENAST Pascal**, pour la création d'une extension et d'une terrasse sur un immeuble existant, au 7, chemin de la Wormsa, section 4, parcelle 40
- **M. SCHÖNHAMMER René**, pour la reprise d'un enrochement sur la Fecht, section 4, parcelle 46

Les travaux communaux

Travaux de Point à temps

Nous avons une nouvelle fois fait appel à l'entreprise MATROL pour la réalisation des travaux de Point à temps dans notre commune. La météo étant des plus capricieuse tout au long de la saison, l'intervention a dû être reportée à plusieurs reprises. Au final, les travaux ont été réalisés sur 3 jours, les 24 juin et 29 et 30 juillet.

Une équipe composée de 2 ouvriers de l'entreprise, aidée de notre ouvrier communal Emmanuel Neff, ont ainsi remis en état une partie de la rue Erbersch et du chemin du Kolben, la rue du Haut-Mittlach, le chemin du Langenwasen, et le chemin du Schnepfenried.

Dans le cadre de ces travaux, 3 600 litres de bitume et 27,5 m³ de gravier ont été nécessaires pour colmater et consolider les rues du village.

Le montant total de la réfection des voiries s'est chiffré à 8 891,90 €.

Travaux de rénovation du logement de l'ancienne école

Le logement communal de l'ancienne école, qui était vacant depuis le 15 août 2020, a bénéficié d'un programme de rénovation, principalement réalisé en propre régie. C'est ainsi que notre ouvrier Emmanuel Neff a entrepris des travaux de placo, s'est attelé à refaire les peintures, à poser du parquet neuf et à carreler la salle de bain.

Une nouvelle cabine de douche a été posée par notre adjoint Olivier Jaeglé, et par Francis Jaeglé, membre du conseil.

Des travaux électriques ont été réalisés par l'entreprise Elec'Tajri et une porte palière a été posée par la menuiserie Boetzlé.

Le total des dépenses liées à cette rénovation s'élève à 10 804,61 €.



Travaux à salle des fêtes

La cage d'escalier au rez-de-chaussée a été contaminée par un champignon lignivore. Nous avons fait appel à une entreprise spécialisée, qui a éradiqué toutes les zones infectées, puis a injecté dans les matériaux de construction un produit fongicide spécialement conçu pour éliminer totalement ce parasite. Une fois cette opération terminée, nos ouvriers ont procédé à la rénovation de l'ensemble de la structure, et un travail considérable a été réalisé ; il fallait notamment changer les poutres, installer du placo, rénover les plafonds et murs, et refaire un placard et une porte.

Travaux divers

Notre ouvrier communal Emmanuel Neff assure tout au long de l'année diverses tâches, nombreuses et variées. En 2021, il a été aidé pour les travaux courants par Christian Bossert, du 10 mars au 10 décembre.

Voici un petit récapitulatif de quelques travaux réalisés durant l'année écoulée :

Garde-corps chemin du Langenwasen

Emmanuel a terminé la fabrication et l'installation du garde-corps en bois, sur le pont menant au camping municipal.



Déneigement des routes

Le déneigement est réalisé avec notre tracteur communal, équipé d'une lame à neige et d'une saleuse. Sur la route qui mène au Haut-Mittlach, la paroi rocheuse est souvent recouverte d'un manteau de glace. Notre ouvrier doit procéder à l'enlèvement des blocs de glace tombés sur la chaussée, afin de sécuriser le passage.



Travaux de fauchage

Après l'hiver, quand les travaux de fauchage débutent, notre ouvrier équipe le tracteur communal d'un bras de fauchage, afin d'entretenir les accotements des rues du village.



Nouvelles délimitations des emplacements au camping

Le programme de remplacement des haies servant à délimiter les emplacements de notre terrain de camping a été poursuivi cette saison. Pour ce faire, des plantations ont été prélevées en forêt communale.

Jeux au square

La commune a fait l'acquisition de jeux extérieurs pour le square de la commune. Emmanuel s'est chargé du montage des jeux à l'atelier, puis le terrain a été préparé pour leur installation. Le sol a été délimité et nivelé, puis revêtu de sable et de gravier.



Réhabilitation du parcours de santé

À l'initiative de Francis Jaeglé, conseiller municipal, les agrès du parcours de santé de Mittlach, situés dans la forêt domaniale du Herrenberg, ont été entièrement rénovés. Les structures étaient pour certaines très abîmées, rendant le parcours difficile.

Pour mener à bien ce projet, la municipalité a pris contact avec les services de l'ONF, et un état des lieux a été réalisé. L'ONF et la commune ont décidé de contribuer à la remise en état de la structure, et une convention de partenariat pour la réhabilitation et le suivi du parcours a été établie.

Francis a procédé à un inventaire de l'ensemble des agrès détériorés, ce qui a permis de définir le volume de bois et le matériel nécessaires à la réalisation des travaux.

La commune a ensuite fait prélever un sapin douglas de bonne taille dans la forêt du Herrenberg, et le bois a été amené par notre ouvrier communal chez Cédric Barré, qui s'est chargé du sciage.

Puis les planches ont été véhiculées par Francis à Volgelsheim, où l'entreprise « Lyonnet Bois Imprégnés » a procédé au traitement du bois par autoclave.

Le travail de rénovation a ainsi pu débuter, et les talents de bricoleur de Francis ont fortement contribué au succès de l'opération. Il a tout d'abord refait le panneau situé à l'entrée du parcours, ainsi que les panneaux explicatifs et de direction qui n'étaient plus lisibles, en utilisant la technique de la gravure sur bois. Puis il a démonté les agrès défectueux, pour en fabriquer des neufs à l'identique.



Le panneau à l'entrée du parcours, avant et après...



Des panneaux explicatifs flambant neuf !

Des journées de travail ont été organisées avec des membres du conseil et des bénévoles de la commune, tous motivés et soucieux de notre milieu naturel, et plusieurs agrès ont été directement réparés sur place.



À l'étape 18, une technique ingénieuse a été utilisée pour fixer les câbles tout en protégeant la santé de l'arbre



Un beau travail d'équipe pour un résultat remarquable !



Nous remercions ici l'ensemble des acteurs de cette belle réussite, grâce à leur engagement le public peut à nouveau pleinement profiter de notre magnifique parcours sportif.

Que s'est-il passé dans notre commune en 2021 ?

14 et 15 janvier, chutes de neige exceptionnelles et coupures de courant

La neige est tombée en abondance dans toute l'Alsace. En quantité, on n'avait plus vu ça depuis plus de 10 ans. Cet épisode neigeux a fortement perturbé les transports et des arbres sont tombés sur les lignes électriques, entraînant d'importantes coupures de courant, surtout dans le Haut-Rhin et en particulier dans la vallée de Munster.

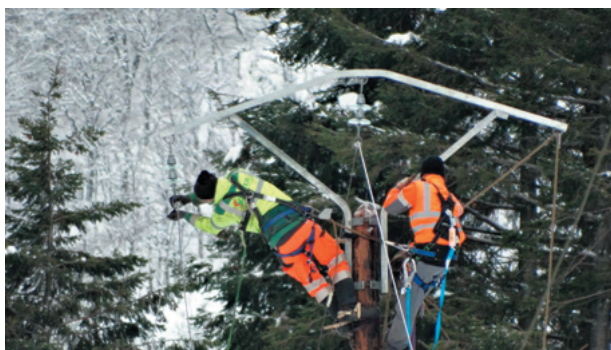
Notre village a été sans courant pendant 70 heures d'affilées.

Un groupe électrogène a été installé dans la commune par Enedis, et des travaux de sécurisation ont été réalisés sur le réseau électrique qui traverse le secteur du Haut-Mittlach.

Merci à notre adjoint Olivier Jaeglé et à l'agent communal Emmanuel Neff, qui ont prêté main-forte à l'équipe d'Enedis.



Chargement du groupe électrogène sur la remorque du tracteur communal



L'équipe d'Enedis sécurise le poteau double, qui penche dangereusement, en l'attachant à deux arbres. Les techniciens démontent ensuite la tête tordue du pylône puis montent un nouveau support, le tout à bras d'hommes :bravo à eux !

7 mai, distribution des géraniums

Afin de permettre à tous les habitants de participer au fleurissement du village, la municipalité a proposé un achat groupé de géraniums. La distribution a eu lieu le vendredi 7 mai, à l'atelier communal.

Ce ne sont pas moins de **1 082 plants** qui ont été commandés par les administrés.



16 août, passage du jury des maisons fleuries

C'est un temps relativement mitigé, à l'image de la saison 2021, qui a accompagné les membres de la commission fleurissement pour la tournée dans le village et sur les hauteurs du Schnepfenried.

Le jury était composé de la présidente Marie-Agnès Spenlé, de l'adjoint Olivier Jaeglé, ainsi que d'Erica Bato et Michèle Rimbach.

Après leur tournée, les membres du jury ont partagé un bon repas au restaurant « Le Valneige ».



Septembre, quête de la Ligue contre le Cancer

La quête a domicile n'a pu avoir lieu en 2020, mais la Ligue a souhaité la reconduire en 2021, en permettant sa réalisation entre mi-avril et fin septembre. Mesdames Béatrice Christmann et Angèle Dierstein se sont une nouvelle fois pleinement investies pour la bonne cause et ont ainsi collecté **2 088 €** auprès des généreux donateurs, **soit 143 € de plus qu'en 2019 !**

Il est important de souligner le fort engagement de nos deux bénévoles, Angèle comptabilisant 12 années de quête dans notre village et Béatrice pas moins de 15 !

Pour l'année 2022, elles ont décidé de passer le relais. **Nous les remercions vivement pour leur grande implication et leur dévouement sans faille durant toutes ces années de quête au profit de la Ligue.**

23 octobre, les 65 ans de la classe 1956 de Mittlach

Pour fêter en toute convivialité leurs 65 ans, les camarades de la classe 1956 de Mittlach se sont retrouvés samedi le 23 octobre autour d'une belle table, au restaurant « Le Valneige » à Mittlach.

Les rencontres de cette amicale ont lieu tous les 5 ans, et ce depuis leurs 20 ans. Les membres se sont déjà retrouvés à Turckheim, Kientzheim, Wintzenheim, Munster et pour leurs 45 ans, ils avaient séjourné à Tenerife avec leurs enfants.



Il y a cinq ans, ils ont fêté leurs 60 ans à l'Alchémille à Kayersberg (Une étoile MICHELIN), le restaurant de Jérôme Jaeglé, qui n'est autre que le fils de Gérard Jaeglé, membre de la classe 1956.

L'ambiance était une nouvelle fois des plus plaisantes, et ils ont pris du bon temps à se remémorer leurs souvenirs de jeunesse, avec une pointe de nostalgie en évoquant leurs années passées ensemble à l'école primaire de Mittlach, école qui a malheureusement fermé ses portes en 2018.

Pour clore en beauté cette belle journée, les convives se sont ensuite rendu aux « Rondins de la Fecht » au Haut-Mittlach, établissement géré par Solange et Guy Deybach, tous deux membres de la classe 1956.

De bas en haut, et de gauche à droite :

Sonia Claudel née Decker, Annick Jovkovic née Jaeglé, Béatrice Martin née Buhl, Solange Deybach née Dierstein, Guy Deybach, Gérard Jaeglé, Rémy Jaeglé

11 novembre, cérémonie de commémoration de l'Armistice

La cérémonie de commémoration s'est une nouvelle fois déroulée sous format restreint, crise sanitaire oblige.

Seuls les élus et la clique de la Grande Vallée se sont rendus au cimetière militaire du chêne Millet, où les attendait une délégation de la municipalité voisine de Metzeral, pour déposer une gerbe à la mémoire des soldats morts au combat.

La municipalité de Mittlach s'est ensuite rendue au Monument aux Morts à la Grotte de Lourdes, pour la cérémonie et le dépôt de gerbe.



Au cimetière militaire du chêne Millet, et à la Grotte de Lourdes

Jeudi 25 novembre, premières chutes de neige de la saison

Notre commune a connu ses premières neiges, le jour de la Sainte-Catherine.

Si l'on se réfère au dicton de nos aïeux :

"A la Sainte Catherine, l'hiver s'achemine ; s'il fait froid, hiver tout droit", il est possible que nous connaissions un bel hiver enneigé !



26 novembre, préparation des décorations de Noël

Nos élus, aidés de bénévoles de la commune, ont réalisé les décors de Noël qui ornent les bâtiments communaux. Sapins, étoiles et guirlandes lumineuses ont été habilement maniés, et installés sur les façades.



Les santons ont trouvé place dans la crèche installée devant l'église, et la mise en lumière a été faite.

Malheureusement, et pour la deuxième année consécutive, la municipalité a été contrainte d'annuler la petite veillée autour de l'illumination de la crèche, qui réunit les habitants du village en cette veille de l'Avent.



Il en est de même pour notre traditionnel repas de la fête de Noël, qui se tient en général le dernier dimanche avant Noël.

Les conditions sanitaires ne nous permettent pas la tenue de ces retrouvailles.

En lieu et place du repas, les personnes âgées de 70 ans et plus se verront remettre un panier garni, distribué par les conseillers municipaux.



La vie communale

La saison au camping municipal

Une nouvelle saison un peu particulière pour notre camping municipal, entre crise sanitaire et météo maussade. L'accueil des campeurs n'a pu se faire qu'à compter du 21 mai 2021, et les conditions climatiques ont entraîné une baisse de fréquentation inévitable. Mais malgré cette situation défavorable, l'équilibre de notre budget a pu être assuré.

René Schönhammer est allé à la rencontre des acteurs de la saison 2021

Maxime Jaeglé, 31 ans, originaire de Mittlach

Pour la troisième année consécutive, Maxime s'est occupé de la gérance du camping.

Du mois de mai à la mi-octobre, selon météo, Maxime est à l'accueil pour les inscriptions des campeurs, veille à leur quiétude ainsi qu'au bon fonctionnement et à la bonne tenue du camping. Il est force de propositions et de conseils dans les différentes activités à proximité, pour les différents points de départs de randonnées ainsi que sur les lieux de restauration en fermes-auberges...

La clientèle de notre camping est diversifiée avec des personnes venant de près ou de loin, seul ou en famille, à pied, à vélo, en moto, en auto... Tous viennent quasiment d'abord pour le calme, la quiétude et l'environnement, dans le but de se détendre, se ressourcer, de découvrir....

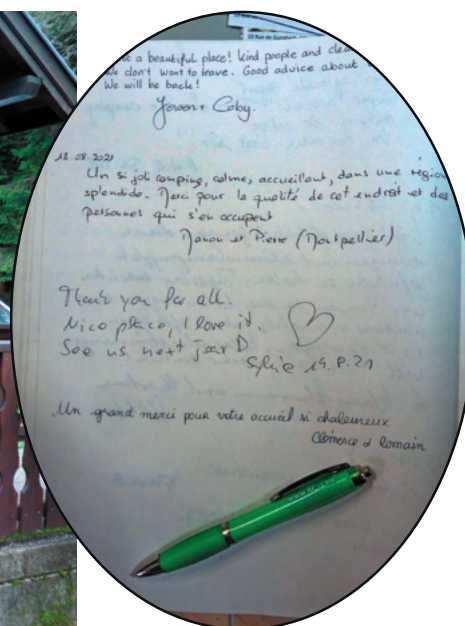
Un camp scout d'une cinquantaine de personnes, notre fidèle Michel Castillot accompagnateur itinérant et beaucoup de motards, entre-autres, sont venus y séjourner cet été.

Maxime prend des informations au quotidien sur la météo, propose différents services tels que la mise à disposition de barbecues, de boules de pétanque, de raquettes de ping-pong, la vente de cartes de randonnées, de cartes postales....

Il est très heureux de ses expériences sur les trois saisons passées



Maxime devant le chalet d'accueil du camping



Le livre d'or reflète la satisfaction des campeurs

Lionel Kempf, 20 ans, originaire de Luttenbach

Lionel a secondé Maxime dans la gérance de notre camping, du 10 juillet au 22 août 2021.

Tout comme Maxime et à tour de rôle, il est à l'accueil avec les mêmes prestations apportées. Il s'occupe également des fleurs et fait des tours réguliers dans le camping pour veiller à la quiétude des campeurs.

Lionel habite notre vallée à Luttenbach, fait une Licence en psychologie et est ravi de son séjour estival en tant qu'adjoint responsable.



Merci à Maxime et à Lionel pour leurs investissements et leur bonne humeur au quotidien, non sans oublier le personnel de la saison 2021 affecté au nettoyage du bloc sanitaire, Benjamin, Hicham, Leyla, Lorraine et Mylène. Merci à Patricia pour la tenue du petit magasin.

Des campeurs : Famille Michel Jaeglé - 4 adultes / 4 enfants / 2 tentes

Michel, Aude, Thomas, Christel, Emma, Tessa, Chenoa et Gaston sont arrivés en rando au camping de Mittlach vendredi 20 août et se sont installés vers 16h00 avec leurs tentes pour une petite nocturne dans notre cadre environnemental exceptionnel.

Ils ont apprécié le cadre, le camping et le relationnel entre campeurs sans pour autant se connaître. La découverte de nouvelles personnes dans cette situation crée de l'empathie et de l'échange, favorisant ainsi les relations humaines dans des rencontres souvent fort agréables.

Contents d'avoir pu choisir leurs emplacements, à l'ombre la journée et au frais la nuit, les petits clapotis de la Fecht

les ont bercés dans une nuit douce et calme. Le côté snack, glace et boissons fraîches, tenu par Patricia ainsi que de pouvoir faire un barbecue, les a ravis.

L'aire de jeux a fait le bonheur des enfants, amusement et épanouissement garantis. Des écureuils ont même été vu, gageons que leurs petites tentes sont bien arrimées dans les arbres !

Ils adressent leurs félicitations au gérant et co-gérant, ainsi qu'aux personnes qui s'investissent dans ce camping tout au long des saisons pour la bonne tenue de celui-ci. Ils invitent tous les amoureux de la nature, de près ou de loin, à s'y rendre, parce que c'est non seulement un des plus beaux endroits mais c'est aussi un super point de départ de randonnées.



Merci pour leur témoignage...

La vie communale

La saison au musée de l'ambulance alpine

La septième saison du musée de l'ambulance alpine a encore été affectée par la crise sanitaire, comme l'ensemble du monde culturel.

Le musée n'a pu ouvrir au public qu'à partir du 22 mai, au lieu du 2 avril, jour du vendredi Saint. La fréquentation est néanmoins en hausse de 35 % par rapport à l'année dernière.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont soutenu l'association des Amis du Musée de l'Ambulance Alpine de Mittlach durant ces deux années de pandémie. Les guides bénévoles ont assuré 331 heures de permanence dans des conditions souvent difficiles (soit 41 % de plus que l'année dernière).

La date d'ouverture pour la saison 2022 est fixée au dimanche 3 avril, jour de la Fête des Jonquilles dans notre commune, si la situation sanitaire le permet.

Nous vous proposons ci-après une petite rétrospective de la saison passée :

20 juillet 2021

Le musée de l'Ambulance Alpine a reçu un don exceptionnel, une maquette d'une voiture d'ambulance américaine, présente à Mittlach dès le 29 juin 1915 pour chercher les blessés et les emmener à l'hôpital de Saint-Amarin.

Cette voiture miniature est une réplique unique et exacte de la Ford T, premier véhicule fabriqué à la chaîne aux États-Unis. Elle est entièrement réalisée à la main sur un châssis en fer et une cabine en bois joliment colorée en bleu, sa couleur d'origine.

Un grand merci au généreux donateur, Monsieur Gilles Bernard de Meudon, à l'ouest de Paris.



22 juillet 2021

La Communauté de Communes de la Vallée de Munster a fait installer des kakémonos promotionnels de tous ses équipements sur les mâts de la ville de Munster.

Celui du musée de l'Ambulance alpine de Mittlach est très bien visible **rue Saint Grégoire**.

31 juillet 2021

Visite des membres du Rotary Club de Colmar Bartholdi.



14 et 15 août 2021

Rémy Jaeglé, président de l'association des amis du musée de l'ambulance alpine, était en séance de dédicace de son livre « **Mittlach 1915 - Chronique d'une année d'exception** ».

(voir page 21)



16 octobre 2021

Visite d'un groupe de 60 personnes de Sundhouse (67).

Avec au programme la visite guidée du musée, puis repas cochonnaille à la ferme-auberge du Schafert.

Quatre guides ont été nécessaires pour assurer le service, Françoise Pairis, Carmen Kuhne, Jean-Jacques Spenlé et Rémy Jaeglé.

28 octobre 2021

Le musée accueille un autre **groupe de 56 personnes**, des retraités de la CPAM de Strasbourg.

Une nouvelle vitrine est venue agrandir le musée de l'Ambulance Alpine. Elle est consacrée aux divers objets utilisés à Mittlach pendant la Grande Guerre.

Un grand merci à la Communauté de Communes de la Vallée de Munster, et plus particulièrement aux deux vice-présidentes, Mesdames Monique Martin et Denise Buhl.

Une nouvelle acquisition pour le musée



Un képi, identique à celui que portait le 1^{er} médecin-chef, est venu compléter la vitrine dédiée à **Victor Hau**.



12 novembre 2021

Rémy Jaeglé a représenté le musée de l'ambulance alpine au **Salon International du Tourisme et des Voyages au parc expo de Colmar**.

Le stand était tenu à tour de rôle par les **11 sites de mémoire du réseau « Alsace/Vosges Traces d'Histoire »** dont fait partie le musée de Mittlach, avec le soutien de l'ADT, « Alsace Destination Tourisme ». Les visites furent très nombreuses, rythmées par des échanges fructueux.



À gauche, Rémy Jaeglé, au centre Catherine Million-Hunckler, attachée de direction à l'Alsace Destination Tourisme, et à droite, Raymond Haller (un homonyme de notre Raymond Haller bien connu à Mittlach), président du musée du général Serret de Saint-Amarin.

Mittlach 1915 – Chronique d'une année d'exception

Au mois de mai 2021, Rémy Jaeglé a publié un livre sur l'année 1915 à Mittlach. Cet ouvrage, richement illustré de photos et dessins inédits, détaille chronologiquement les événements de cette année d'exception, événements qui marquèrent durablement le plus petit village de la vallée de Munster.

En ce début d'année 1915, le village était allemand, puis dès le mois d'avril il devint français avec l'arrivée des soldats tricolores.

L'auteur n'a pas la prétention d'être historien. Frigoriste retraité, il est cependant passionné par l'histoire de son village et en particulier par la Grande Guerre.

Grand collectionneur de photos de Mittlach depuis plus de 25 ans, l'idée de publier un livre sur cette période incroyable a germé alors que le musée de l'ambulance alpine recevait une importante donation de M. Bernard Deloche, petit-fils maternel du docteur Victor Hau, premier médecin-chef à la tête de l'ambulance alpine à Mittlach de juillet 1915 à janvier 1916.

Parmi les nombreux documents remis par M. Deloche figurait notamment un écrit mentionnant la présence à Mittlach en août 1915 du ministre de la Guerre Alexandre Millerand, futur président de la République française (de 1920 à 1924).

Curieux de nature, Rémy Jaeglé s'adresse alors à Éric Mansuy, professeur d'anglais et passionné comme lui par la Première Guerre Mondiale, pour trouver la date exacte de ce passage. Ce dernier lui conseille de consulter le Journal des Marches et Opérations (JMO) du service de Santé.

Il poursuit ensuite son travail grâce à une quarantaine de photos du 3e bataillon territorial de chasseurs alpins, présent à Mittlach de février à avril 1915, photos reçues en grande partie de Florian Hensel, responsable scientifique, mémoriel et touristique du comité du monument national du Hartmannswillerkopf. Et c'est en consultant le JMO du 3e bataillon territorial qu'il arrive à lier photos et écrits.

Le livre fait la part belle à l'arrivée de l'ambulance alpine et de son médecin-chef Victor Hau, mais raconte aussi la venue à Mittlach d'illustres visiteurs, tels que le président de la République Raymond Poincaré, le ministre de la Santé Justin Godart, le général Marcel Serret, le général Louis de Maud'huy, et l'écrivain Edmond Rostand.

D'autres faits sont relatés, comme par exemple le départ des personnalités allemandes, l'occupation du village ou encore l'ouverture de l'école en français. Des chapitres sont consacrés à l'électrification de l'ambulance alpine, à la scierie militaire, et à l'usine de tissage.

Le livre a été publié en autoédition, et les droits d'auteur sont entièrement reversés à l'association « Les Amis du Musée de l'Ambulance Alpine de Mittlach ».

Depuis la parution de l'ouvrage, Rémy a déjà pu verser 537 € à l'association.

*Lire « Mittlach 1915 – Chronique d'une année d'exception »,
180 pages, 25 €, disponible chez l'auteur,
mail remy.jaegle@wanadoo.fr, tél. 06 52 29 34 12,
à la librairie Carpe Diem à Munster ou à la mairie de Mittlach.*



Association "Les Jonquilles"

Le nettoyage du sentier du Kastelberg a eu lieu le dimanche 13 juin 2021.

Le départ était fixé à 8h à la Erbersch comme d'habitude.

Une poignée de courageux a pris part au nettoyage, nous avons aussi eu l'aide de personnes extérieures. Merci à elles.

Grâce à cette opération de défrichage reconduite d'année en année, le sentier reste praticable pour les nombreux randonneurs qui sillonnent notre région.



Une pause bien méritée pour l'équipe de bénévoles...

Le travail terminé, nous nous sommes rendus au chalet chez Didier, pour partager un barbecue tous ensemble.

Avec fromage de la ferme du Rothenbach et gâteaux maison en dessert.

Pour l'année 2022, nous projetons de faire le nettoyage du sentier le dimanche 19 juin.

La secrétaire, Violaine Brunn



Association "Le Carrosse d'Or"

Après l'annulation de notre traditionnelle fête des Jonquilles en 2020 pour cause de crise sanitaire, c'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons qu'elle aura lieu dans notre village le **3 Avril 2022**.

Préalablement à la fête, nous organiserons l'élection de la Reine des Jonquilles, qui se tiendra à la **Salle des Fêtes de Mittlach, le 19 Mars 2022**.

Bien évidemment nous recherchons des candidates, alors n'hésitez pas à en parler autour de vous. Les jeunes filles qui ont 16 ans et plus et qui sont intéressées, peuvent d'ores et déjà s'inscrire au 03.89.77.62.11

L'association « Le Carrosse d'Or » vous invite donc à célébrer avec elle l'arrivée du printemps et la venue des Jonquilles sur les prés du village.

Clou de la journée, le **Corso Fleuri** au départ de la ferme EARL du Rothenbach à 15h00, avant la traversée du village aux couleurs des Jonquilles et au son des musiques qui feront partie du cortège.

Sur place, buvette et petite restauration, et une nouveauté pour cette édition 2022 : un petit marché des producteurs locaux.

Si certains d'entre vous souhaitent participer à ce petit marché, nous vous invitons à laisser un message à Auriane au : 06.43.27.28.28

Comme à l'accoutumée, les habitants de Mittlach peuvent contribuer au succès de la fête, soit par la réalisation de décors au niveau de leur habitation, et, pour les plus courageux, par la confection d'un char embelli de nos belles petites fleurs jaunes, ou tout simplement en apportant une aide quelconque.

Nous espérons vivement vous compter parmi nous pour profiter de cette belle journée en perspective, et mettre cette période compliquée que nous venons tous de traverser juste un instant sur pause...

Les conditions d'accueil seront adaptées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Réservez dès à présent les dates du 19 Mars et 3 Avril 2022. Le compte à rebours est lancé, le « Carrosse d'Or » a hâte de vous retrouver !

Merci d'avance pour votre soutien, ces festivités nous mettrons à tous du baume au cœur.



Le Président, Freddy Braesch

Actualité de nos écoles

Les enfants de Mittlach sont scolarisés à Metzeral, au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré (RPIC) Metzeral-Mittlach-Sondernach.

Pour l'année scolaire 2021/2022, le RPIC accueille 130 élèves, dont 53 à l'école maternelle et 77 à l'école élémentaire, répartis comme suit :

À l'école maternelle :

Classe de
Mme Friederich Fabienne,
27 élèves



Classe de Mme
Romano Florence,
26 élèves

À l'école élémentaire :

Classe de Mme Hetzmann
Céline, 17 élèves CP



Classe de
Mme Jaeglé Anne,
20 élèves CE1, CE2



Classe de
Mme Jung Isabelle,
24 élèves CE2, CM1

Classe de
M. Burkhart Antoine,
16 élèves CM2



Anne Jaeglé, directrice, nous livre quelques informations supplémentaires concernant la vie de l'école:

- Les enfants de l'école élémentaire ont fait un cycle course longue. Le vendredi après-midi, en septembre et en octobre nous sommes allés courir au stade de foot de Muhlbach dans un premier temps, puis au parc de Sondernach qui est plus vallonné.
 - Les deux classes de maternelle sont allées voir un spectacle vivant au cinéma à Munster: "Dedans-moi", qui parle des émotions.
 - Les CM2 et les CE2-CM1 se sont rendus au cinéma pour aller voir "die Pfefferkörner und des Schatz der Tiefsee", dans le cadre du festival allemand "Augenblick".
 - Le thème de l'année étant sport et santé, les classes ont entrepris de travailler plus en profondeur les sciences : l'alimentation, la digestion, le squelette, les dents, etc. Il s'agit de mettre ces thèmes en corrélation avec la santé : l'importance de manger équilibré, prendre soin de ses dents, dormir suffisamment. Ce thème sera bouclé avec la classe de découvertes qui aura lieu du 9 au 12 mai 2022 à La Chaume à Orbey.
- Voilà pour ce début d'année !

La page des jeunes

Ils ont eu 18 ans en 2021, que font-ils ?

Budinger Thallia
Née le 27 avril 2003
Domiciliée au Schnepfenried

Études

J'ai obtenu mon baccalauréat général, spécialités Sciences économiques et sociales, Histoire Géographie Géopolitique et Sciences politiques, au lycée Frédéric Kirschleger de Munster.

Je poursuis mes études en BTS gestion des entreprises, en alternance à Strasbourg.

Profession future

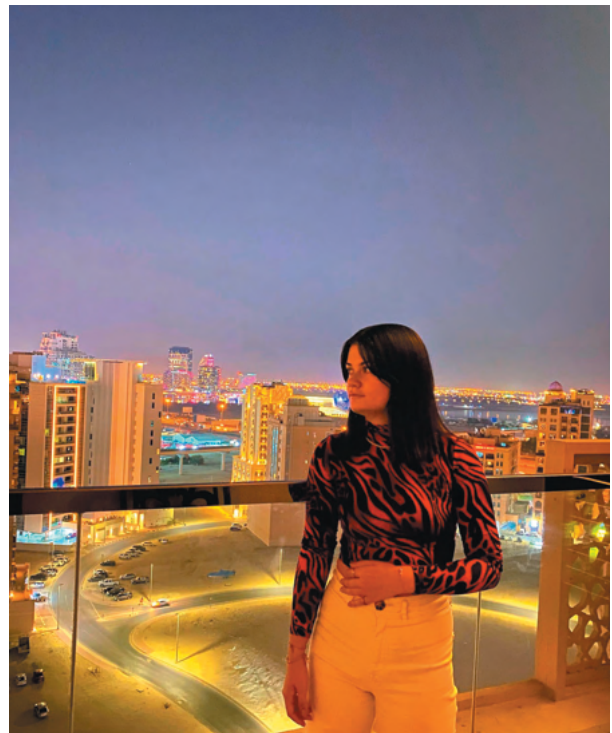
Je souhaite travailler dans le domaine de l'immobilier.

Loisirs

Pendant mon temps libre j'aime sortir avec mes amis et retrouver ma famille. Je pratique aussi le ski en hiver. J'adore également les voyages, j'ai heureusement déjà eu l'occasion de découvrir beaucoup de pays, et j'espère encore en découvrir bien d'autres.

Avis sur le village

Pour moi, Mittlach est un village très calme, avec de très beaux paysages, notamment depuis mon domicile. J'ai une vue imprenable sur les montagnes et la vallée. J'apprécie beaucoup y rentrer les week-ends et particulièrement à la station (*le domaine skiable du Schnepfenried*), et retrouver cette belle nature.



La page des jeunes

Ils ont eu 18 ans en 2021, que font-ils ?

Kempf Nathan
Né le 12 août 2003
Domicilié 7, rue Principale

Études

J'ai obtenu un Baccalauréat Général (spés Maths et Physique) au lycée Frédéric Kirschleger de Munster.

Actuellement je prépare un DUT mécatronique trinational. Cette formation se réalise sur trois sites d'études : l'IUT de Mulhouse (France), la Duale Hochschule Baden-Württemberg (Allemagne) et le Fachhochschule Nordwestschweiz de Muttenz (Suisse).

Profession future

Je suis formé au métier de Mécatronicien (combinaison de mécanique, d'électronique, et d'informatique).

Mais mon souhait est de devenir Pilote de Ligne.

Loisirs et Passion

Je suis passionné par l'automobile de collection et les voitures Youngtimers mais aussi par l'aéronautique et l'aéromodélisme.

J'aime également voyager pour découvrir de nouvelles choses.

Avis sur le village

Mittlach est un village où il fait bon vivre. Il est apaisant, calme, notamment grâce aux paysages et promenades environnants.



Activités intergénérationnelles

La zénitude à Mittlach, un instant précieux tous les jeudis matin

Une vingtaine de participants ont adopté cet art corporel énergétique orienté vers le bien être, la santé, et la présence à la vie.

Le **Qi Gong** permet de renforcer le corps, de le rendre plus souple et d'optimiser toutes les fonctions de l'organisme. Il aide donc chacun à entretenir sa santé et sa vitalité par une pratique corporelle et respiratoire. Il incite donc à trouver la détente et le calme intérieur nécessaires à un bon équilibre psychique.

Cette gymnastique est basée sur le contrôle de la respiration, comme l'exprime d'ailleurs le nom de cette cousine du **Tai-chi-chuan** (qui est un art martial). Il se compose en effet de deux idéogrammes chinois : **Qi** qui signifie souffle ou énergie interne et **Gong**

traduisant la maîtrise. Il existe plus de 1 000 formes ou méthodes de Qi Gong, fondées sur les principes de la médecine chinoise. Elles tiennent compte du trajet des méridiens et points d'acupuncture, de la physiologie énergétique du corps et des organes. Le Qi Gong est accessible à tous.

Cette discipline, introduite en France dans les années 1970 et en plein essor en Occident, repose sur trois principes : des mouvements du corps lents et détendus, des techniques de respiration synchronisée avec le geste, ainsi qu'une éducation à la concentration.

Cette gymnastique traditionnelle permet un travail sur soi au quotidien, en proposant de développer la condition physique, de favoriser la détente, de soulager le stress et d'améliorer les capacités respiratoires. Chacun peut pratiquer le Qi Gong, sans impératifs particuliers de condition physique. C'est également une bonne préparation à toutes les disciplines sportives ou artistiques. Le travail sur le placement juste, et sur la bonne perception du corps, développe en effet la concentration, la disponibilité et la créativité. Les positions statiques sont un bon moyen de fortifier la vitalité. Quant aux mouvements, ils renforcent les muscles et les articulations.



**Jeudi matin de 9h à 10h,
salle des fêtes de Mittlach,
hors congés scolaires.**

**Pass sanitaire requis,
port du masque à l'arrivée
et au départ.**



À Mittlach, les seniors cultivent également le lien social

Le jeu est accessible à tous, quel que soit l'âge. Sa dimension interactive est bénéfique pour tout le monde. Il suffit de regarder des enfants pour se rendre compte que le jeu permet de s'intégrer dans un groupe. Ils apprennent à vivre et à grandir ensemble autour de tables de jeux. Il en va de même pour les seniors souffrant ou non d'isolement. Jouer est ainsi un excellent moyen de socialiser, que l'on soit petit ou grand, jeune ou âgé. Jouer entraîne une stimulation cérébrale et les échanges favorisent l'ouverture aux autres. Il est source de plaisir et contribue à l'entretien des fonctions cognitives. La santé et le lien social autour du jeu ? ...de bons moments passés ensemble garantis.

Les jeux de société classiques renforcent les liens : cartes, dominos, échecs et dames, triomino, Rummikub ,dame chinoise sont joués à 2, 4 ou 6 joueurs. Ils supposent de communiquer avec les autres joueurs et d'observer leur comportement et leurs actes, de suivre une stratégie et de réagir rapidement à une nouvelle situation en prenant des décisions ; l'envie de gagner et d'en ressentir une satisfaction, tout en restant convivial.

Ils apportent le rire, diminuent le stress, permettent de se déconnecter et de renforcer les relations.

Plaisir de se retrouver, plaisir d'échanger expériences et souvenirs.

Le mardi des jeux est un rendez-vous attendu !



Tous les 2^{èmes} mardi du mois.

Pass sanitaire requis,
port du masque à l'arrivée
et au départ.

Claudine Jeanmaire

Maisons fleuries

Distribution des prix du concours des maisons fleuries 2020

La Commune de Mittlach a organisé son 30^{ème} concours des maisons fleuries en 2020. Le jury, composé du président Patrick Dordain, de l'adjointe au maire Marie-Agnès Spenlé, ainsi que de Marina Fontes et François Jaeglé, a sillonné les rues du village au mois d'août, notant et photographiant les efforts de fleurissement des habitants.

La municipalité a toutefois été contrainte d'annuler, pour la deuxième année consécutive, la cérémonie de remise des prix, traditionnellement prévue au mois de mai de l'année suivant le concours.

Les diplômes et les chèques valables auprès des artisans et commerçants de l'association Grego ont ainsi été distribués dans les boîtes aux lettres des lauréats.

42 participants ont été récompensés. Voici le palmarès :

Catégorie 1 – Maison avec jardin

Prix d'excellence : Fuchs Didier, Haudy Anthony, Jaeglé Olivier, Rimbach Horst, Simon Jacky, Spenlé Jean-Jacques, Stapfer Gérard

Note 20/20 : Bato Walter

Note 19/20 : Meyer Marie-Françoise, Zinglé Bernard

Note 17/20 : Fontes Marina

Note 16/20 : Haeussler Adèle, Jaeglé Erwin, Lang Gabriel, Neff François, Spieser Laurine, Wenger Marie-Laure, Wery Benoît



Catégorie 2 – Fenêtres et Murs

Note 20/20 : Jaeglé-Fillinger François

Note 19/20 : Bato Erica, Bato Thérèse, Baumgart Jean-Marie, Kienast Pascal

Note 18/20 : Bato Antoinette, Bouquant Patrick, Schutz Jasmine

Note 17/20 : Baumgart Alain, Jaeglé Hubert, Knuchel André

Note 16/20 : Budinger Patrice, Brunn Marguerite, Christmann Béatrice, Kienast Daniel, Oberlin Sandra, Wirth Jean-Paul



Catégorie 3 – Balcon – Terrasse

Note 19/20 : Braesch Sébastien, Mensch Bernard

Note 16/20 : Van Midden Bert

Catégorie 4 – Hôtels – Restaurants

Prix d'excellence : Ferme-Auberge Deybach Yves, Gîtes Spenlé Jean-Mathieu

Note 17/20 : Gîtes Deybach Guy

Note 16/20 : Hôtel-Restaurant Valneige



Recensement de la population

**En 2022, le recensement se déroule à nouveau dans notre commune !
Il a lieu du 20 janvier au 19 février.**

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...et vous pouvez y répondre par internet ! Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous

Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc... Le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme 60 % des personnes recensées.

Comment ça marche ?

Un agent recenseur, recruté par la commune, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papiers qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

L'agent recenseur pour notre commune est Mme SCHUTZ Jasmine, que nous vous présentons ci-contre. Merci de lui réserver un bon accueil afin de faciliter le déroulement de cette opération.



Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à la mairie ou vous rendre sur le site
www.le-recensement-et-moi.fr**

Scène de vie à Mittlach

Alambic communal

Journée du 17 avril 2022

Jérôme Christmann accompagné de Christian Barré, distillent artisanalement des fruits dans notre alambic communal en vue de faire de l'eau de vie, qui n'est autre que du schnaps en appellation locale.

Pour faire du bon schnaps, avant de distiller, il faut bien sûr sélectionner de bons fruits, les mettre à fermenter tout en perpétuant des traditions familiales devenues pour certaines ancestrales.

Ce jour-là, c'est de la pomme qui est mise en œuvre sous l'œil expert des deux passionnés.

07h00 du matin, le feu crépite...la marmite monte tout doucement en température pour mettre en ébullition la fermentation des fruits, les odeurs titillent déjà nos narines.



Arrive ensuite le premier jet que l'on appelle « vorloiff », ce sont les premiers 5 % en moyenne du produit de la distillation, appelés aussi « tête de distillation » qui contient des esters, des molécules méthylées et des aldéhydes et sont généralement éliminés.



Puis arrive ce breuvage tant attendu que l'on mesure au densimètre selon le % en taux d'alcool recherché par sorte de fruits.



A noter que le taux d'alcool s'exprime en % vol. C'est le pourcentage d'alcool, le reste, c'est de l'eau, du sucre...

En pratique, on ne pourra pas dépasser un taux d'alcool de 96%. En effet, au-delà, l'alcool est hydrophile et captera l'humidité de l'air, revenant ainsi à un taux d'alcool inférieur.

Aussi le titre alcoométrique volumique (TAV), aussi appelé degré alcoolique ou degré d'alcool, est la proportion d'alcool dans une boisson. Ce titre est le rapport entre le volume d'alcool (éthanol) contenu dans le mélange et le volume total de ce mélange, à la température de 20 °C.

Nulle question de rendement, mais plutôt le plaisir d'être dans ce petit « cabanon » avec une ambiance conviviale et par moment magique. Jérôme est le petit-fils de Bato Henri et Antoinette, Henri distillait déjà à l'époque tout en transmettant son savoir-faire.



L'alambic communal fait partie de notre patrimoine. Pour information, l'utilisation de l'alambic communal est règlementée et contraignante. Il faut déjà avoir de solides connaissances fondamentales et idéalement avec de l'expérience pour pouvoir en faire bon usage.

Merci à Jérôme et à Christian pour ce moment de convivialité et d'échange.

Gsund'heit !

René Schönhammer

État-Civil

Naissances

Anaïs Deybach est née le 2 juillet 2021 à Colmar.

Deuxième enfant d'Adrien Deybach et Alexia Didier, domiciliés à la ferme-auberge du Schnepfenried, sa naissance ravit ses parents et fait la fierté de sa grande sœur Léna.

Bienvenue à Anaïs.



Anaïs Deybach



Lyv Furderer

Lyv Furderer est née le 18 octobre 2021 à Colmar.

Deuxième enfant de Vincent Furderer et Mylène Braesch, domiciliés au 17, rue Erbersch, elle comble de bonheur ses parents, et fait la fierté de sa grande sœur Evy.

Bienvenue à Lyv.

Mariages

Aucun mariage n'a été enregistré en 2021 dans notre commune.

Le dernier acte de mariage date de 2017. C'est donc la quatrième année consécutive sans union célébrée en mairie.



État-Civil

Décès

Notre commune a été particulièrement endeuillée en 2021. Nous avons eu à déplorer 4 décès. Mittlach a également perdu son maire honoraire Antoine Boithiot (voir pages 38 à 40).

Nous leur rendons hommage ci-après, et présentons nos plus sincères condoléances aux familles des disparus.

Le 19 janvier 2021 est décédé à Munster Monsieur Jean-Bernard SCHUTZ.

Né le 26 juin 1956 à Colmar, au foyer des époux Schutz André et Jaeglé Bernadette, il était l'aîné d'une fratrie de 4 enfants.

Le 22 juin 1979 il a pris pour épouse Jasmine Jaeglé, originaire de Metzeral.

En 1981, le couple s'est installé au 25, rue du Haut-Mittlach à Mittlach, dans leur maison nouvellement construite.

De leur union sont nés 2 enfants : Aurélie en 1983, mariée à Didier Noirtin qui est installée à La Haye dans les Vosges et Jérôme en 1987, compagnon de Clémence Berton, qui réside à Paris.

Le défunt était l'heureux papy de 2 petits-fils (Isaac et Léandre) qui faisaient sa grande fierté.

Jean-Bernard a passé toute son enfance à Montbéliard, dans le Doubs, son père ayant rejoint l'usine Peugeot.

Il a obtenu son CAP et BEP de cuisine à l'école Hôtelière de Luxeuil.

Il a commencé à faire des saisons dans divers hôtels de la région dont le Panorama et le Grand Hôtel aux Trois Epis, puis a travaillé à la Clinique du Diaconat et à la Maison de Retraite de l'Arc à Mulhouse et a fini sa carrière à l'Hôpital Loewel.

A la retraite depuis 4 ans seulement, le défunt était impliqué dans la vie associative et communale. Membre de l'association « Le Carrosse d'Or », organisatrice de la fête des jonquilles, il a apporté sa compétence et son savoir-faire dans son domaine de prédilection, la cuisine. En 2020, il a été élu membre du conseil municipal de Mittlach, et c'est tout naturellement qu'il s'était proposé pour la gestion de la salle des fêtes.

Epicurien dans l'âme, Jean-Bernard aimait les plaisirs simples de la vie. Il adorait entretenir sa belle maison et ses extérieurs. Très attaché à sa famille, sa plus grande joie était de se retrouver entouré des siens.

Le destin en a malheureusement décidé autrement ; sa maladie s'est déclarée en janvier 2020 et c'est avec un courage exemplaire qu'il l'a affrontée, assisté par son épouse et ses enfants.

Un dernier hommage lui a été rendu le 22 janvier 2021, en l'église protestante de Muhlbach-sur-Munster.

Le 19 février 2021 est décédé à Colmar Monsieur Henri BATO.

Né le 18 décembre 1933 à Mittlach au foyer des époux Bato Camille et Lambach Lina, Henri était le cinquième d'une fratrie de 9 enfants nés entre 1927 et 1944. Seule une sœur est encore en vie : Maria qui est installée à Sainte-Croix-en-Plaine.

Le 29 mars 1957 il a pris pour épouse Antoinette Jaeglé, également originaire de Mittlach. De leur union sont nés 6 enfants : Béatrice, Liliane, Christiane, Monique, Philippe et Carine. Le défunt était l'heureux Papapa de 13 petits-enfants, mais aussi de 7 arrière-petits-enfants.

Henri a passé toute son enfance à Mittlach, puis a effectué son service militaire à Neuf-Brisach, avant d'être engagé pour une période de 9 mois au Maroc. Il a débuté sa carrière professionnelle en tant que bûcheron avec son père. Il était aussi vacher (knacht) pendant la saison d'été au Salzbach, et ensuite ouvrier dans diverses sociétés de Munster, Herrmann et Hartmann, à la pépinière Willig de Mittlach, puis débardeur chez son frère Etienne, avant de finir sa carrière professionnelle chez Bel Air Industrie à Metzeral.

Véritable figure de Mittlach, Henri s'est beaucoup investi pour son village. Il est entré au Corps des Sapeurs-Pompiers volontaires dès 1961, a été nommé Sergent en 1977, et y est resté jusqu'en 1988. Il a aussi effectué 4 mandats en tant que conseiller municipal, de 1971 à 1995. Membre de la clique et de l'association « Les Jonquilles », il a durant de nombreuses années participé au défilé de la fête des Jonquilles, et faisait également partie de la troupe théâtrale de l'époque.

Le défunt était aussi connu pour sa passion de bouilleur de cru ; il était responsable de l'alambic communal durant plus de 40 ans et la distillation n'avait plus aucun secret pour lui.

Henri aimait par-dessus tout être entouré des siens, et son plus grand plaisir était de réunir sa grande famille. Il appréciait également les après-midis dansants à la Perle des Vosges à Muhlbach-sur-Munster, organisés par un groupe d'amis de longue date.

Ses obsèques ont été célébrées le 25 février 2021, en l'église de Mittlach.

Le 18 mai 2021 est décédée à Colmar Madame Marguerite BRUNN.

Née le 7 mars 1935 à Mittlach, au foyer des époux Joseph Jaeglé et Marie Fuchs, Marguerite était la cinquième d'une fratrie de 12 enfants.

Le 29 juin 1957 elle a uni sa destinée à celle d'Alphonse Brunn, qu'elle a eu la douleur de perdre en 2003.

De leur union sont nés cinq enfants : Cécile en 1958, Clément en 1960, Agnès en 1962, Dominique en 1966, malheureusement décédé à la naissance, et Christelle en 1975.

La défunte était l'heureuse Mamema de 12 petits-enfants, mais aussi de 9 arrière-petits-enfants.

Marguerite a passé sa scolarité à l'école de Mittlach puis au centre d'apprentissage de Munster, où elle a fait des études de couture. Elle a ensuite été fille au pair à Colmar pendant la guerre, puis fille de salle à l'hôpital Pasteur, avant de se consacrer à l'éducation de ses enfants, puis elle a été formée par son beau-père Joseph Brunn pour lui succéder à la tête de la CMDP (Crédit Mutuel) de Mittlach.

La couture et le jardinage étaient ses passions préférées, mais Marguerite était également d'une grande disponibilité pour les siens, et son plus grand plaisir était de réunir sa famille.

Tous les ans elle allait se ressourcer au mont Saint-Odile. Très impliquée dans la vie paroissiale, elle a succédé à son défunt mari en tant que sacristaine à l'église de Mittlach. Marguerite s'est beaucoup investie dans ses fonctions durant toutes ces années, allant ouvrir les portes de l'église tôt les dimanches matin, qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente. Elle a également rejoint le conseil de fabrique de Mittlach, où elle a œuvré jusqu'à tout récemment.

Marguerite laisse le souvenir d'une personne d'une grande gentillesse, au service et à l'écoute des autres.

Les derniers mois, son cœur très fatigué lui a valu des allers-retours fréquents au service de cardiologie. Elle s'est éteinte à l'hôpital Schweitzer à Colmar après une courte hospitalisation.

Ses obsèques ont été célébrées le 26 mai 2021, par l'Abbé François Nansounon et le Curé Jean-Louis Hug, en l'église de Mittlach.

Le 15 juin 2021 est décédé à Colmar Monsieur Claude HEBINGER.

Né le 17 mai 1968 à Colmar, quatrième d'une fratrie de cinq enfants, il a passé son enfance à Muhlbach-sur-Munster, au foyer des époux Hebinger Bruno et Mathis Nicole.

Le 4 juin 2005 il a pris pour épouse Céline Neff, originaire de Mittlach. De leur union sont nés 2 enfants, Lucas en 1998 et Clara en 2007.

Claude a débuté sa carrière professionnelle chez Tricot d'Alsace à Muhlbach sur Munster, avant de rejoindre la fromagerie Sengelé en tant que chauffeur, puis l'entreprise Hartmann à Munster, où il a passé plus de 22 ans.

Grand passionné de sports mécaniques et notamment de courses automobiles, il s'est beaucoup investi au sein de l'association Images & Chronos Team, dont fait partie son neveu Loïc, jeune pilote de Muhlbach.

Le défunt était connu pour sa nature généreuse, et sa grande disponibilité en toutes circonstances. Très proche des siens, il était aussi un mari aimant et un papa attentionné.

Il y a 6 ans, Claude a été victime d'un accident de la circulation, et ses problèmes de santé sont apparus peu après le choc émotionnel subi.

C'est alors qu'ont débuté les allers-retours fréquents à l'hôpital, entre doute et espoir, mais les derniers mois Claude était de plus en plus affaibli. Il a affronté sa maladie avec un courage exemplaire, assisté pendant toutes ces années par son épouse et ses enfants.

Claude aurait tellement voulu continuer le chemin de la vie avec les siens, mais le destin en a malheureusement décidé autrement, et un dernier hommage lui a été rendu le 18 juin 2021, en la salle omniculte de Munster.

Hommage à Antoine Boithiot

Une page de l'histoire de Mittlach s'est tournée avec le décès d'Antoine Boithiot, le 18 février 2021, à l'âge de 81 ans.

Maire honoraire de notre village, entièrement dévoué à ses concitoyens, homme engagé et ardent défenseur de nos paysages de fond de vallée, sa disparition laisse un grand vide dans le cœur des Mittlachoïses.

Antoine Boithiot est né le 5 décembre 1939 à Orbey, au foyer d'Ernest Boithiot et d'Hélène née Werhle. Il a passé sa jeunesse à Colmar, entouré de ses deux sœurs.

Le 15 octobre 1960 il a pris pour épouse Linette Muller de Colmar, devenant le papa de cinq filles, le papy de huit petits-enfants et de neuf arrière-petits-enfants. Il s'est marié une seconde fois le 23 avril 1994 avec Gabrielle Spony de Lutterbach, devant son ami Hubert Haenel à Lapoutroie.



Après sa scolarité à Colmar, et l'obtention du CAP d'aide-comptable avec mention, il a passé le BEC (Brevet d'études commerciales), avec un stage fondateur au service du génie rural des eaux et forêts, qui cadrait à merveille avec les aspirations de ce passionné de nature et de montagne. Puis, poussé par l'ingénieur en chef, il a passé le brevet de technicien géomètre.

De janvier 1960 à avril 1962, il a effectué son service militaire, d'abord en France, puis en Algérie.

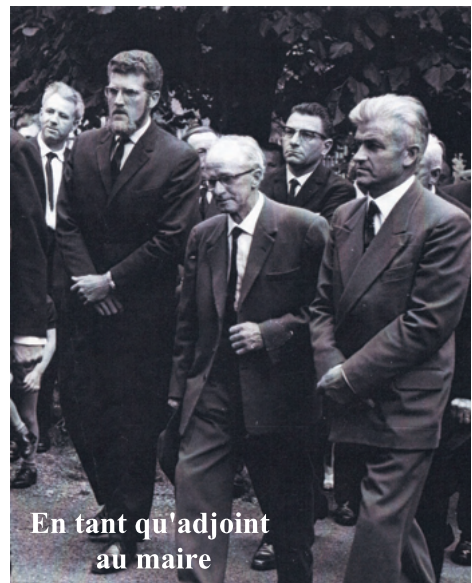
En 1963, il a quitté Colmar pour s'installer à Mittlach où il est devenu garde barrage pour les lacs de Schiessrothried et Altenweiher.



Sortie avec la MJC

Très vite il s'est investi au sein de notre commune, notamment en créant avec le directeur d'école de l'époque, M. Marcel Louis, la fameuse MJC (Maison des Jeunes et de la Culture). Grâce à cette association, les jeunes de Mittlach avaient accès à des activités culturelles et récréatives. Théâtre, projections de films, sorties en montagne, week-end en Suisse, ont ainsi agrémentés le temps libre de toute une génération.

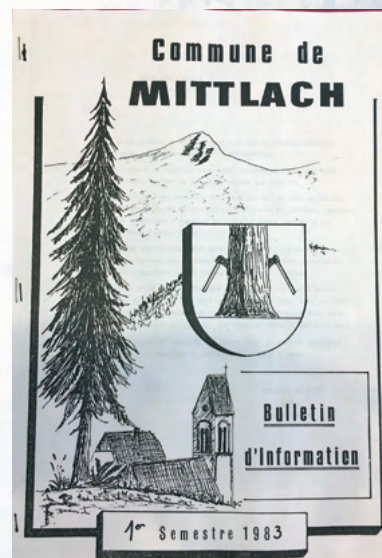
En 1971, il a été élu membre du conseil municipal de Mittlach et est devenu adjoint au maire. Élu Maire de Mittlach en 1983, il exercera cette fonction pendant 18 années.



En tant qu'adjoint au maire

Nombreuses sont les réalisations qui ont été faites dans la commune par le conseil municipal sous sa mandature de maire :

- *Travaux dans la mairie-école pour la moderniser, à l'église, au presbytère et à la salle des fêtes*
 - *Agrandissement et aménagement du terrain de sport*
 - *Réaménagement de l'ancienne école*
 - *Travaux au dépôt d'incendie*
 - *Construction d'un abribus*
 - *Modernisation et agrandissement du camping municipal*
 - *Nombreux travaux de voirie, dont un parking en face de l'hôtel Valneige*
 - *Travaux en rivières, pose d'enrochements de rives*
 - *Achat de terrains entre les deux Fecht avec aménagement d'un petit parc (le square)*
 - *Mise en place de sentiers de courtes randonnées*
 - *Acquisition et remise en état de la chapelle du Kolben*
 - *Alimentation en eau potable grâce à la pose d'une conduite entre la source du Widenbach qui alimente le camping et le réservoir du Haut-Mittlach*
 - *Participation financière à la mise en place du forage et de la station de pompage entre Mittlach et Metzeral, qui permettra si cela est nécessaire dans le futur, de raccorder le réseau d'eau du village à cette station*
 - *Pose des premières tranches du réseau d'assainissement*
 - *Construction de la maison forestière Jaeglé Jacques*
 - *Mise en place du présent bulletin municipal*
- (le premier numéro est paru en 1983, et jusqu'en 2019 il était édité deux fois par an).**



Antoine Boithiot a également été élu président du SIVOM de la vallée de Munster en 1986 et l'est resté jusqu'en 1995. En 1992, il a été élu conseiller général du canton de Munster. Dans ce cadre, il a exercé plusieurs responsabilités : de 1992 à 1995 il a été vice-président rapporteur à la commission «Environnement», puis de 1995 à 1998, vice-président de la commission «Infrastructures routières et transports». En 1998, il a été reconduit dans cette présidence. En 2001, il a accédé au poste de vice-président du conseil général du Haut-Rhin. Fin avril 2004, après 33 années de vie publique ; il s'est retiré de la vie politique, mais pas du monde associatif.

Ses engagements étaient nombreux. Il a, par exemple, était secrétaire pendant 42 ans à l'amicale des pêcheurs de Mittlach, et a présidé pendant 24 années l'Union Nationale des Combattants de la Vallée de Munster. Il a aussi été membre fondateur et guide bénévole au sein de l'association « Les Amis du Musée de l'Ambulance Alpine de Mittlach », le patrimoine de mémoire lui tenant particulièrement à cœur.

Antoine était aussi un conteur hors pair, qui arrivait à captiver le public avec sa voix singulière. Les fameuses légendes du *chariot d'or* et du « *Battelmeidlafelsa* », en sont la parfaite illustration. Il intervenait régulièrement au festival de la Vallée des Contes, auprès de Gérard Leser. Ce dernier a d'ailleurs collecté son récit de vie, édité par la société d'histoire du val et de la ville de Munster.

L'ouvrage, intitulé « À cœur ouvert, une vie engagée », est paru en février 2021.



Outre ses talents de conteur, il avait une réelle prédisposition pour se transformer en Père Noël. Ce qu'il fit en de maintes occasions, pour les écoliers de Mittlach ou lors de la fête de Noël de la commune.

Il aimait raconter que lors d'une tournée du Père Noël dans les rues du Haut-Mittlach, un soir d'hiver enneigé, il toqua à la porte d'une maison remplie d'enfants. Un petit garçon vint lui ouvrir, et en l'apercevant ce dernier s'écria : « Verdàmmi, d'r Père Noël ! », puis il repartit aussi vite qu'il était venu, en lui claquant la porte au nez.



Notre maire honoraire a toujours été d'une grande reconnaissance envers les habitants de Mittlach, car à l'époque « il a été accueilli à bras ouverts » par l'ensemble de la population.

En quittant Mittlach, il a fait installer un calvaire au square de la commune (voir dernière page de couverture), marquant ainsi sa profonde gratitude à notre village. Suite à son décès, le conseil municipal a souhaité rendre hommage à ses qualités humaines exceptionnelles et a décidé de nommer cet espace public « **Square Antoine Boithiot** ». Une plaque sera installée aux deux entrées du square et son inauguration est prévue au printemps 2022.

Ses obsèques ont été célébrées le 24 février 2021, en l'église Saint-Léger de Munster, qui était bien trop petite pour accueillir les nombreuses personnes venues rendre un dernier hommage au défunt.

Mais Antoine avait également souhaité faire ses adieux à notre village. Afin de respecter sa volonté, une messe a été célébrée le 24 mars en l'église de Mittlach.

Dans son discours d'adieu, notre maire Bernard Zinglé, successeur d'Antoine, a rendu un hommage émouvant au défunt, qui faisait partie de sa vie depuis toujours, et qui était venu le solliciter pour se présenter aux élections municipales de 1995.

Devenu à son tour maire en 2001, Bernard Zinglé a tenu à souligner la grande disponibilité d'Antoine durant toutes ces années, il était son mentor, toujours de bon conseil et la mémoire de notre village.

Nous perdons un ami et son souvenir restera à jamais gravé dans nos mémoires.



Une étoile de plus brille au-dessus de notre belle vallée de Munster !

Les pages d'histoire

Les coupeurs et flotteurs de bois de Zufluss

Par Bruno Weigel

À l'aube de la guerre de Trente Ans, la fonderie de la Schmelz cesse son activité et met le coup d'arrêt au charbonnage qui y était lié. Zufluss se vidât progressivement de tous ses occupants et seules les familles du métayer et du garde montagne du Herrenberg sont encore signalées. Peu de textes nous éclairent sur les faits concernant Zufluss pendant cette sombre période. Vers 1700, des bûcherons étrangers embauchés par le monastère se fixent à Zufluss. **Ils seront le cœur du futur village de Mittlach.**

L'exploitation forestière du Herrenberg par l'abbaye.

L'abbaye de Munster, pour ses besoins en bois de chauffage, avait régulièrement fait appel à des bûcherons temporaires qu'elle embauchait parfois sous accords, le temps des chantiers. Déjà en 1607 et 1608, un contrat fut passé entre l'abbé et Andreas Leitner, Hans Linderer et Hans Libolder de Waldkirch, qui portait sur près de 1500 cordes de bois à couper et livrer. (*A.D.H.R, H 34*). Le contrat une fois rempli, ces bûcherons, qui, comme à l'accoutumée, n'étant que des saisonniers, ne resteront pas à Zufluss. Après cette date, les documents faisant référence à l'exploitation du massif forestier du Herrenberg sont assez rares, si ce n'est quelques textes décrivant l'état des forêts de la communauté, apparemment fortement dégradées. En 1662, la ville de Munster, en conflit forestier avec l'abbaye, reprochait à l'abbé Charles Marchand de préserver ses forêts abbatiales et de ruiner les bois communaux au point d'en faire des déserts. Le traité de Schwendi stipule en effet que l'abbaye pouvait se fournir en bois dans les forêts de la communauté de Munster.

Les nouveaux bûcherons de l'abbaye.

En 1696, un texte intitulé *"Estat de l'abbaye"*, confirme les dommages causés aux forêts. *"Dégradées par la méchanceté abominable des habitants, qui sont des montagnards indomptables"*. Le texte précise que l'abbaye projette de mettre la cognée dans sa forêt du Gibbich : *"L'abbaye avoit autrefois quatre bois desquels il en reste encore un sur une montagne attenante au Rotabac, ou il nous sera forcé l'un de ces jours d'y prendre nostre bois de schaufage, les trois autres bois sont ruinés"*. (*A.D.H.R, H 21-77*). Dès l'année 1700, ces nouveaux chantiers planifiés s'étalant sur plusieurs années, seront exécutés par des bûcherons embauchés comme à l'accoutumé par l'abbaye. Ces coupeurs de bois, qui étaient initialement pas plus de trois ou quatre et tous étrangers, seront logés à Zufluss, sur des emplacements que l'abbaye leur avait attribués.

Dans les années 1710-1715, sont régulièrement cités un certain Jean **Gigosch**, un nommé Ulric **Axt**, bouquillon, dit **"le Gros Suisse"** et un **"tyrollois"** (Tyrolien). L'abbaye avait également engagé un prénommé **Joseph** de Souflousse, le sabotier qui était aussi le *"garde montagne de Souflousse"*. (*A.D.H.R, H 77*). Ces documents nous renseignent qu'entre avril 1711 et avril 1712, l'abbaye avait fourni à ses trois bûcherons des denrées alimentaires, dont du grain, en complément en nature du peu de salaire qu'elle leur versait (*Grammaire et orthographe d'origine*) :

"- Jean Gigou, donné pendant le cours de toute l'année 3 Boisseaux et demy de mélé a 30 sols le Boisseau. Item, 2 Sacs et 2 Boisseaux de Seigle a 7 livres 6 sols le sac. Item, 7 Boisseaux et demis d'orge a 4 florins le sac.

- Le tyrolien, donné (?) en froment 4 Boisseaux et demis a 40 sols le Boisseau, en mélé seigle froment 3 sacs 4 Boisseaux et demis, en seigle pure 3 sacs et un Boisseau, en orge un sac 3 Boisseaux et demy. Item, un demis Boisseau de Fèves.

- *Le Gros Suisse, un Boisseau de froment, 2 sacs de mêlée seigle et froment, 4 boisseaux et demis en seigle. Item un demis boisseau de Fèves*". (A.D.H.R, H 38).

Dans les années suivantes, de 1714 à 1715, apparaissent les noms de nouveaux bénéficiaires de ces denrées alimentaires, dont les frères **Fisch**, Thors (Urs) et Thomas, ainsi qu'un **Thierstein** (sans doute Jean).

On comprend que l'abbaye, fréquemment confrontée à des difficultés financières, préférait payer les bûcherons en vivres qu'elle prélevait elle-même par la Dîme. La valeur de ces vivres étant directement déduite de leur maigre salaire, si toutefois ils en touchaient. Par-là même, ils étaient entièrement soumis envers l'abbaye : Salaire, nourriture, logement, emploi et justice.

Qui étaient ces Bûcherons ?

- Du "**Gros suisse**", Ulric **Axt**, on ne sait que peu de choses et tout porte à croire qu'il ne soit pas resté très longtemps à Zufluss puisque l'on ne retrouve plus aucune remarque sur ce personnage par la suite. Toutefois, le patronyme était présent dans cette période à Gunsbach, mais les registres protestants ne mentionnent aucun individu répondant au prénom d'Ulric.

- Jean **Gigou**, de Gérardmer, avait épousé Margaretha Thierry (fille jumelle) de Thomas Thierry et Margaretha Maurice. Une de ses filles, Johanna Gigout, fondera à Sondernach sa famille avec Mathias Decker, le fils de Melchior, natif de Heiteren, métayer à Sondernach et époux de Buhl Maria du même lieu.

- Le sabotier et garde montagne peut être identifié comme étant Joseph **Florentz** de Gérardmer, qui avait épousé le 18 juin 1708 à Munster, Agathe Thier(r)y, une autre fille de Thomas le fermier de Zufluss, et de Marguaretha Maurice. On constate que tout ce monde gravitait autour des locataires de la métairie.

- Le "**tyrolois**" n'était autre qu'Antoine **Weigel**, dont le patronyme, inconnu dans la vallée, fut orthographié sous diverses formes : Voigle, Weibel, Weickel, Voigel, etc...

Antoine se marie à Lautenbach dans la vallée de Guebwiller, le 28 février 1702, avec Eva Hoffmann, une fille de Peter et d'Agatha Ritter de Lautenbach. L'acte mentionne qu'il était originaire de Brün, mais ne cite pas ses parents. En réalité il s'agit plutôt de Grün, au Tyrol, un hameau du Höpperg, appelé aussi Haimingerberg ou Silzberg, dépendance de la paroisse de Silz dans la vallée de l'Inn au Tyrol. Le patronyme y est présent. Un an plus tard, le couple s'installe à Zufluss où l'aîné, portant le même prénom que son père, y vit le jour et fut baptisé à Munster le 15 juillet 1703. Le nom apparaît alors sous Weÿbel, sans doute du fait que le patronyme de Weibel était connu et déjà présent à Griesbach. À ce baptême fut désigné comme parrain, Abraham Lamey, prévôt et "Hengisen" de l'abbaye (préposé aux poids et mesures) et la marraine, Margaretha Maurice, la femme de Thomas Thier(r)y le fermier du Hoff. **Antoine le fils, sera le seul enfant qui restera à Zufluss et sera la racine de la branche de Mittlach.** Ses deux frères Mathias et Joseph retourneront à Linthal et seront à l'origine des branches de Guebwiller. C'est sans doute après le décès ou la disparition d'Antoine le Tyrolien, dont on ne sait absolument rien de ce qu'il en est advenu, qu'Eva Hoffmann, sa femme retournera à Linthal auprès de ses fils où elle décède le 12 septembre 1752 au Hilsen à l'âge de 82 ans.

Taciturne, on en sait très peu de cet Antoine. Il s'avère qu'il détenait un fusil à silex, chose non exceptionnelle, puisque le port d'arme ne fut interdit que vers 1750. En 1704, un an après son arrivée à Zufluss, un Antoine apparaît dans le livre des comptes de Munster, sous le substantif de "**Antoni Der Tyroler**". Il lui est attribué une prime (Wolfspremiem) de trois deniers et six sols pour un loup qu'il a tué à Zufluss (Erschossen), soit environ 7,60 euros en valeur contemporaine.

En 1711, il touche une nouvelle fois une prime pour les mêmes faits, il est alors désigné sous "**Der Gross Tyroler**". (Le grand Tyrolien). (A.M.Munster. CC70). Il n'est cité qu'une seule fois en tant que parrain en 1716 lors du baptême d'un enfant de Thomas Fisch. Ironie du sort, le 8 décembre 1751, la malheureuse Marie Catherine Weigel, la petite fille d'Antoine qui, dans le passé, avait abattu ces carnassiers, fut dévorée à Zufluss par un loup errant. (R.P.C.Munster décès).

- Hans (Joes) **Thierstein**, (Tierstenne, Thierstein, Durstein, Dierstein) signalé dès 1711 à Zufluss, est né à Amsoldingen dans le canton de Bern. Marié à Margret Schwander, il décède à Zufluss en 1722 à l'âge de 66 ans. Un de ses fils, Arnold Thierstein natif de Rouffach, est signalé en 1707 dans les registres catholiques de Wasserbourg où il est parrain d'un enfant de sa sœur Anne Marie. Arnold s'unit en 1718 à Munster avec Margaretha Biguet ou Buguette, la fille d'Antony et le couple fit baptiser son premier enfant à Munster en 1719.

- Ursus ou Thors **Fisch**, qui, d'après son prénom, fut sans doute également d'origine helvète, est cité à Zufluss dès 1711. Ursus et son fils Frantz succéderont à Joseph Florentz en tant que gardes montagne au Gibbich, puis, Hans Adam, un autre fils, occupera ce poste. *(Sujet développé plus loin dans ce texte.)*

Notons la présence temporaire d'autres étrangers à Zufluss, dont un Nicolas **Studer**, un suisse d'Erlismatt, dans le canton de Lucerne, il décède à Zufluss en 1704. Sur place, sont également établis deux italiens nommés **Buggette**, Johannes et Antonio, originaires de Vansonno, une localité du diocèse de Novare. Johannes, conjoint de Margaretha Thierry de Gérardmer et fille du fermier du Hoff décède à Zufluss en 1700 et Antonio autrefois valet (Ancila) de ferme au Faseneck, décède à Munster en 1707 à l'âge de 36 ans. Tous deux seront inhumés au cimetière abbatial. On ignore la fonction exacte de toutes ces personnes, mais on peut supposer qu'elles étaient valets de ferme du Hoff. Cette exploitation, d'une capacité d'accueil de 50 têtes de bétail, nécessitait de la main d'œuvre. En moyenne, un bon valet mettait cinq à huit minutes pour traire une vache. Deux trayeurs ou valets en plus du métayer étaient donc nécessaires.

- 1715, Jacob **Buecher** et son épouse Véréna **Hoffert**

- 1718, Francisci **Rorenmoser**, Bûcheron (Ligni Séca) à Zufluss, et sa femme Maria **Meyer**. Le couple fit baptiser le 20 janvier 1718 un enfant prénommé Sébastian et Johannes Dierstein fut désigné comme parrain et la marraine, Eva Hoffmann, la femme d'Antony Weigel, bûcheron du même lieu.

- 1726 Peter **Friedmann** et sa femme Anna Maria Schmid.

- Joseph **Auer**, natif du Tyrol, est né en 1675 à Oberhoffen, filiale de la paroisse de Flauerling dans la vallée de l'Inn, à une encablure de Silz, au foyer de Michaelis Auer et Anna Egg. Il se marie lui aussi à Lautenbach en 1701 avec Anna Maria Frey et quatre enfants verront le jour à Lautenbach dont le dernier en 1708. Le couple semble s'être fixé temporairement dans la vallée de Saint-Amarin puisque au mariage contracté en 1731 entre Catherine, une fille de Joseph Auer, et Wilhelm Vogel de Breitenbach, l'acte précise qu'elle était originaire de la vallée d'Oderen. Le petit-fils de Joseph Auer portant le même prénom que son grand-père (mort en 1742), connu une fin tragique. Il fut tué en 1766 dans la forêt de l'abbaye à l'âge de quarante ans. Andreas **Mäder**, un Badois d'Oberriedt, seigneurie de St Blasius, ébranchait un arbre en amont de la coupe, quand soudain le tronc se mit en mouvement, écrasant le malheureux Joseph, laissant ainsi seuls, la veuve, Salomé Felder de Wasserbourg et trois orphelins. *(A.M.Munster.FF.200).*

- Joseph **Neff** (Näf) est né en 1654 à Ufhusen près de Willisau, dans le canton de Lucerne, au foyer de Jacob et de Catherine Meyer. Son épouse, Anna Koller, fille de Heinrich Koler et de Eva Farnbuöler, est née en 1664 dans le village voisin de Gettnau, canton de Lucerne et baptisée à Zell. Le couple est signalé la première fois à Ungersheim le 16 octobre 1680 lors du baptême de leur premier enfant prénommé Jos Martin. On ignore où et quand le couple s'est marié, toujours est-il que la mère n'aurait eu que 16 ans à la naissance du premier enfant. Quatre autres enfants verront encore le jour à Ungersheim dont **Théobald***, né en 1683, Anna, en 1684, Joseph, en 1685, Madeleine, en 1688. Suivent encore deux enfants, qui naîtront à Soultzmatt : Sébastien, en 1696 et Marie Madeleine en 1698. Quant au dernier enfant, une fille prénommée Anna Catharina, elle est baptisée à Soultzbach le 17 mai 1702. A partir de cette date, le couple est signalé à Wasserbourg, où leurs enfants survivants fonderont leur propre foyer, dont deux avec des filles de Thomas Fillingier (Villinger).

On a connaissance que Joseph Neff charbonnait dans les forêts de Wintzfelden, Rouffach et Wasserbourg, en compagnie du suisse Tierstenne (Thistein). Le 5 janvier 1698, il lui est donné 9 Schatz (0,5 ha) de friches au Hinderwald pour 12 années. *(A.D.H.R, DD2).*

Anna Koler décède à Wasserbourg le 4 mars 1712 à l'âge de 48 ans. Veuf, Joseph ne le sera pas longtemps, puisqu'il se remarie le premier août de la même année à Wihr-au-Val avec la veuve Catherine Strenzler. Joseph Neff décède à Wasserbourg le 5 mars 1727 à l'âge de 73 ans. (L'âge de 98 ans reporté sur l'acte de décès étant sans doute une erreur de copie).

***Théobald Neff**, d'où est issue la branche de Mittlach, se marie le 4 mars 1715 à Wasserbourg avec Anna Hermann. Le couple aura six enfants dont seul l'aîné, Mathias, naîtra à Wasserbourg en 1715. Les cinq autres enfants verront tous le jour à Zufluss ; Théobald en 1717, Johann Conrad en 1719, Bartholomé en 1721, Joseph en 1724, et Anna Maria en 1728.

Incertitude du maintien de l'emploi.

A la fin du mois de mars de l'année 1726, de gros nuages s'accumulent au-dessus des bûcherons, menaçant leur destinée à Zufluss. En effet, l'abbaye remis en question leur maintien pendant l'hiver et le printemps suivant, avant la reprise des coupes annuelles dans la forêt de Gibbich. Elle envisageait de les débaucher et de réengager à leur place et selon ses besoins des temporaires, comme elle l'a toujours fait. Un document adressé par Gabriel Toussaint, le procureur du monastère à ses supérieurs, soulève la question et révèle le peu de considération que portait ce dernier à l'égard de ces hommes. La raison principale, d'ordre financière, n'est avancée qu'avec une certaine contenance. Malgré tout, l'aspect humain est tout de même évoqué par la question concernant le vieil Antoine Voegle (**Weigel**) qui, après de longues années à leur service, se serait retrouvé congédié.

L'abbaye s'est concertée sur le sujet, tergiversant sur les côtés favorables et défavorables du maintien. L'avenir même du futur village de Mittlach était suspendu à ces décisions. (*Antoine Schubnel avait déjà rédigé un excellent article à ce sujet et publié dans l'annuaire de la société d'histoire du val de Munster dans les années 1982-83, "Le bois et la forêt dans la vallée de Munster"*).

Le texte original est conservé dans le fonds de l'abbaye de Munster aux A.D.H.A.

Arguments plaidants en faveur de leur maintien :

- 31 mars 1726 (Copie conforme au texte original.)

"Raisons pour retenir les Bucherons dans les montagnes de Souflouze exposées aux Supérieurs le 31 mars 1726 par le Soussigné procureur de l'abbaye".

1ère raison. La difficulté de trouver des ouvriers dans cette province, car la montagne n'est praticable que pendant six mois de l'année, depuis avril jusqu'au mois de novembre, tems pendant lequel les ouvriers trouvent du travail, soit aux vignes, à la fenaison ou à la moisson, dans les tems de paix l'on pourra avoir des étrangers, mais l'on en aura point dans les tems de guerre ny dans les tems que les espèces seront hautes.

2e raison. Il faudra chaque année courir la province pour avoir des ouvriers, se contenter de ceux que l'on pourra trouver, gens inconnus qui pourront mettre le feu dans la montagne ou par malice ou par négligence, ce qui n'est tant à craindre de gens domiciliés. La difficulté d'avoir des ouvriers obligera à payer chèrement la façon du bois.

3e raison. Les Bucherons qui sont dans la montagne la gardent, les paysans du Val y feroient souvent des dégats s'il ne les craignoient. Ils sont de plus du plus grand secours dans les tems de flottes, ce sont eux qui avertissent quand les eaux sont bonnes, ils sont toujours prêts à travailler, l'on n'aura point ce secours des ouvriers que l'on veut employer, les flottes ne se font qu'au printemps ou en automne : or en ces saisons il n'y aura point d'ouvriers dans la montagne, il faudra donc recourir aux paisans du Val, et pendant que l'on ira de village en village pour ramasser du monde, les Eaux s'écouleront. Ces paysans sont des paresseux qui aimeront mieux rester auprès de leur poële que de gagner de l'argent, ils auront même assez de malice pour nous laisser dans l'embaras

4e raison. Les Bucherons d'aujourd'huy prennent toutes leurs danrées à la maison (à l'abbaye), on leur donne très peu d'argent, ceux que l'on veut employer ne feront pas la même chose, il

faudra avoir tous les jours l'argent à la main pour les payer. Ce qui n'est pas un petit objet (à cause du manque de trésorerie).

5e raison particulière à Antoine Voëgle. Il y auroit de la dureté de congédier ce vieillard qui a passé sa jeunesse au service de la maison”.

Raisonnements d'opposition.

1°) Que ces Bucherons nourrissent des chèvres qui paissent dans la montagne et y font des dégâts considérables.

2°) Les dits Bucherons défrichent dans la montagne et par ces défrichements ils empêchent les Recriës.

3°) Ils coupent le plus beau et le meilleur bois pour leur chauffage. J'avoüe que ces trois inconvenients sont de la dernière conséquence. Je crois néanmoins que l'on peut y obvier (remédier) et voicy ma pensée là dessus.

Conditions en cas de maintien.

1°) Pour les chèvres, il faut absolument les deffendre et leur permettre d'avoir chacun une ou deux vaches qu'ils ne pourront mettre en pâture que dans les grands bois.

2°) Pour les défrichements, il faut marquer à chacun des dits Bucherons un terrain proche de leurs Baraques pour y planter et semer des légumes, toiser et aborner le dit terrain qu'ils ne pourront agrandir, de pareils défrichements ne pourront nuire à la montagne comme il sera aisé d'en juger étant sur les lieux.

3°) Pour le bois de chauffage, il faut leur ordonner d'en prendre de celui qui est tombé dans la montagne, de se servir de celui qui reste du Bois qu'ils façonnent et qui ne peut pas être flotté.

Pour l'observation de ces trois articles, il faut passer un traité avec les dits bucherons par lequel ils s'obligeront de les exécuter à la lettre sous peine d'être chassé, faire signer le dit traité par deux ou trois témoins dignes de foy, veiller soigneusement à ce qu'il soit observé, et si quelqu'un d'eux y contrevient le chasser sur l'heure, ce qui contiendra les autres dans leur devoir.

D. Gabriel Toussaint, Procureur (A.D. Haut-Rhin, H 62.)

Après avoir débattu et concerté, la décision fut prise de les garder mais sous certaines conditions stipulées par le même procureur abbatial qui suggère de leur faire signer un contrat.

Conditions du contrat rédigé par le procureur abbatial touchant l'établissement des bûcherons à Zufluss (Copie avec orthographe et grammaire d'origine).

1 - Il ne faut point leur souffrir de chèvres sous quelque prétexte que ce soit et il faut qu'ils s'engagent spécialement a n'en point avoir ou a deguerpir.

2 - Il faut que le terrain qu'on donnera a chaque Bucheron tant pour sa baraque que pour son jardin soit aborné et détaillé sur un pied terrain en forme de procès verbal soussigné par l'arpenteur juré qui en fera l'arpentage. Il faut de plus que le Bucheron propriétaire de son terrain paie pour charge une reconnoissance annuel par verge de terrain et la disme de terrain et la disme au 10e de tout ce qu'il ensemencerat soit grain soit légumes et jardinage. Il faut qu'il ne possède le terrain que précairement et simplement pour le tems qu'il y demeurerat en sorte que si l'abbaië le chasse il ne pourrat ny ses héritiers rien prétendre au fond, par conséquent il ne pourrat le vendre, l'engager, l'hipotéquer, ny meme le partager a ses enfans ou donner en mariage, c'est pourquoi le Bucheron a qui aujourd'hui l'abbaië accordera certain canton, venant a mourir, son fils ou ses enfans ny pourront rien prétendre et l'abbaië serat en droit ou de le garder ou de le donner a des étrangers ou de le relaisser aux dits enfans, selon que demanderat alors la plus grande utilité de la dite abbaië. Il faut spécialement exiger des dits Bucherons qu'ils ne pouront retirer dans leur Baraque ny permettre de s'établir chez eux aucune personne étrangère, sans le consentement expresse de l'abbaië et par escrit ny meme de leur propre parents, sous peine d'être chassés.

Pour le tems que les dits Bucherons occuperont les terres de l'abbaye ils seront censés sujets de la dite abbaye en sorte qu'ils ne relèveront point d'autre justice que celle de l'abbaye et ne comparaitront a aucun autre. En cette qualité ils feront chacun quatre corvées par an: ils seront mainmortables sur le pied des houbres (Huber) de Sondernach c'est a dire que venant à mourir, leur femme ou héritiers choisiront la meilleure beste ou meilleur meuble du deffunt et l'abbaye le second".
(A.D. Haut-Rhin, H 62.).

Ces rudes directives ne concerneront non seulement les anciens bûcherons, mais également ceux qui s'installeront ultérieurement à Zufluss sur les terrains attribués par l'abbaye. Ces textes nous renseignent que les premiers bûcherons ainsi que ceux qui ont suivi, demeuraient en premier lieu sur les terres de l'abbaye et non sur le communal de Metzeral. Reste à savoir où se situait l'emplacement de ces premières habitations. Selon le plan de finage, les biens fonciers d'un seul tenant que l'abbaye possédait à Zufluss, étaient délimités par les deux Fecht, englobant dans la totalité les terres de la ferme, les chaumes et le massif forestier du Herrenberg. Sur les rives opposées de ces deux cours d'eau, l'abbaye disposait encore de quelques parcelles de terres enclavées dans le communal, à savoir : Le Kolbenplatz, l'Erbersch Mattels, Erlen Mattens et Schmelz. Au Haut Mittlach, les parcelles de terre de la Hundsmis et du Wasle appelées Mittla Ackers. De toute évidence, c'est sur ces portions de terre situées au Haut Mittlach, que ces hommes s'installeront.

Ces étrangers, tous catholiques, se sont certainement heurtés à des difficultés culturelles, culturelles et linguistiques. Vivant et travaillant au cœur des forêts abbatiales, dont la garde même leur était confiée, ils suscitaient crainte et méfiance par le reste de la population de la vallée majoritairement protestante avec laquelle ils avaient très peu de connexions. Leurs relations sociales externes se restreignaient aux localités catholiques de Linthal, Wasserbourg, Oderen et Kruth. Rattachés à l'abbaye, ils se rendaient par tous les temps au culte en l'église abbatiale et Saint Léger à Munster distantes de plus de douze Km. Ce n'est qu'à partir de 1737, lorsque le simultanément fut introduit en l'église saint Barthélémy de Muhlbach, que les habitants de Mittlach fréquenteront ce lieu de culte.

Le garde forestier du Herrenberg et la maison forestière Renaud.

Le garde forestier Hans Adam Fisch, fils d'Ursus, fut embauché par l'abbaye le 28 mars 1750. Le texte très intéressant en lui-même, permet de dater la reconstruction en dur de la maison forestière du Herrenberg (Renaud), ce qui en fait le plus ancien bâtiment de Mittlach encore debout à nos jours.

Nous prieur et procureur de l'abbaye de Munster nous établissons pour forestier de la montagne de Herrenberg le nommé Hanss Adam Fisch. Il veillera en honnête homme a la conservation de la dite montagne, fera tout ce que doit faire un forestier dans les diverses occurences.

Il aura pour salaire deux sacs de seigle de la vallée au terme de saint Martin, à commencer en la présente année. Il jouira de tous les avantages auxquels feu son père avoit droit et dont il étoit en possession en qualité de forestier, cultivera et fera son profit des jardins qu'il avoit en permission de cultiver, occupera la maison qu'avoit feu son père, et comme elle n'étoit construite que de bois, on lui a permis de la mettre en pierre, on luy marquera dans la montagne ou on jugera a propos les bois nécessaires pour la réparation de la dite maison, mais pour cette fois seulement, devant cy après rester entièrement a ses charges pour toutes les réparations grosses et les menues.

Il lui est expressement défendu d'entretenir des chèvres, sous les peines de droit. Le cas arrivant que le dit Fisch quitteroit la dite montagne, il seroit obligé de laisser en son entier la maison qu'il doit occuper. Il pourra demander un dédomagement des peines et des dépenses qu'il auroit fait en mettant en pierre les murs qui ne sont construits que de bois à celui qui viendra après lui.

Il travaillera pour l'abbaye aux mêmes conditions que feu son père et que Francelet Fisch son frère, tant pour ce qui regarde le charbon, que les troncs et le bois de chauffage.

Il aura 25 sols par cent de lattes, un sol par planche et un sol et demi par madrier quand il sciera pour l'abbaye. On a donné lecture et interprétation des présentes au dit Adam Hanss Fisch et y a consenti. A Munster ce 28 mars mil Sept Cent cinquante". (A.D.H.R. Munster H 101).

Ce texte nous apprend qu'Hans Adam Fisch a immédiatement succédé à son père Ursus Fisch, décédé le 15 mars 1750. Francelet ou Francis, l'autre fils d'Ursus, occupait conjointement avec son père le poste de garde forestier. Hans Adam Fisch était marié à Anna Maria Niffler de Sondernach, petite fille de Konrad Niffler, un suisse d'Eischolz matt. Il n'occupera que peu d'années cette fonction, puisqu'il décède le 28 juin 1759. Frantz ou Francis Fisch, son frère, marié à Christina Hoffert, meurt le 18 janvier 1774 à Zufluss et c'est Samuel **Stalbey** qui sera nommé en tant que chasseur et forestier.

Cinq ans plus tard, en 1779, c'est Joseph Martin, le fils du fermier de Zufluss Peter Martin qui prendra le relais. Notons que les gardes forestiers avaient également la charge du fonctionnement de la scierie de la Seegmatt et chaque dimanche ils étaient tenus de rendre compte à l'abbaye du volume scié, pour qui et la nature du produit fini (Lattes, planches madriers, poutres etc...).

Les habitations en rondins de bois souvent sujettes aux incendies furent d'abord déconseillées, puis totalement interdites dès 1760. Dorénavant toutes les maisons devront être construites en pierre, excepté la toiture. Cette nouvelle réglementation n'est pas étrangère à l'apparition au nouveau métier de maçon qu'exerçaient quelques hommes à Mittlach, tel Chrétien **Wirth**, un maçon et immigré autrichien né en 1734 à Egg, dans le Vorarlberg, au foyer de Jacob Wirth et de Anna Feuerstein.

Un palmarès de délits forestiers (Waldfrevel).

Hans Adam Fisch, le garde forestier du Herrenberg veillait au grain avec beaucoup de zèle et il avait matière à s'occuper. Des règlements et des ordonnances, les anciens bûcherons ainsi que leurs descendants en feront fief, non par défi, mais par nécessité. Confié aux femmes et aux enfants, la tâche de glaner en forêt une partie du fourrage pour les chèvres (Geisalaub), était proscrite et relevait du délit forestier (Waldfrevel).

Début juillet 1757, le garde forestier avait surpris tout un groupe de femmes, toutes de Zufluss, dont la femme de Nicolas **Dierstein**, (Catherine née Vogel), la fille de Théobalt **Neff**, la fille d'Antoine **Peter** (Marie-Madeleine), qui n'était autre que la nièce du garde forestier et les filles d'Antoine **Weigel** le jeune, Margaretha et Régine. Il les a surpris à couper des branches d'érable, de charme et de frêne et à effeuiller ces branches pour en nourrir le bétail. L'année suivante, au courant du mois de septembre, le même garde forestier Fisch, surprend Catherine, toujours une fille d'Antoine **Weigel** le jeune, ainsi que Marie-Anne et Catherine **Bossené**, les deux filles de François Bossené, prévôt de Metzeral et Anne-Catherine, la fille de Joseph **Auer**. Elles ébranchaient des ormes et des tilleuls. (*A.M.Munster FF 35*).

Certains bûcherons de Zufluss se sont fait prendre en flagrants délits forestiers plus sérieux concernant l'abattage illicite d'arbres parfois effectué de nuit. La palme revient tout de même à Conrad **Neff** qui avait abattu illégalement au Mittel Rück un sapin de 60 cm de diamètre (*A.D.H.R.- H 88*). Le 19 juillet 1756, Hans Adam Fisch dresse un procès verbal pour délit forestier à Antony **Weigel**, le jeune, accusé d'avoir ébranché illégalement trois sapins dans les forêts de l'abbaye. Le même procès et à la même date fut dressé à l'encontre de Joseph **Auer** et ce, pour les mêmes délits. Un an plus tard, c'est Nicolas **Weigel** qui est accusé d'infraction forestière. Il avait coupé quatre jeunes plants dans les forêts du Gibbus. (*AMMunster FF200*).

Parmi ces prélèvements de bois illégaux, figurent les coupes de jeunes hêtres naturellement courbés à la base du tronc, utilisés pour la fabrication des patins d'usure des Schlittes, appelés talons ou Solen.

Accession à la bourgeoisie.

Les habitants de Mittlach, n'avaient ni privilèges, ni droits par rapport au reste de la communauté de la ville et vallée. Un texte nous renseigne sur cette situation : "Les manants, ("Hintersasser"), les

domestiques et les compagnons, de même, ceux qui n'avaient pas encore demandé à entrer dans la bourgeoisie ou ceux qui, accueillis comme bourgeois, n'arrivaient pas à payer la taxe d'entrée en bourgeoisie, même s'ils y avaient leur domicile, étaient privés de certains droits reconnus uniquement aux bourgeois. Entre autres, ils n'avaient pas le droit d'utiliser le communal, forêts et pâturages, pour y faire paître leurs bêtes, ni le droit de couper, en forêts non réservées, les vingt arbres auxquels ont droit les bourgeois qui ont charrette et cheval". (A. M. Munster, GG 21).

Cet état de fait a poussé presque tous les chefs de famille de Mittlach a formulé la demande d'accession à la bourgeoisie et l'obtiennent après avoir prêté le serment habituel et en ayant payé le droit. Les noms, l'origine et parfois le métier des prétendants, sont consignés dans le registre dit "Burgerbuch". (A.M.Munster BB10). Toutefois, ce n'est qu'une transcription extraite depuis 1735 des "Rathsprotokoll" de Munster. Il comporte des carences ou des lacunes. Les documents originaux sont conservés sous la cote BB11 et la liasse renferme des actes non transcrits dans le registre et inversement, on ne retrouve pas certains originaux, sans doute perdus, mais qui sont pourtant reportés dans le registre. Malgré tout, on arrive à compiler presque la totalité des demandes d'accession à la bourgeoisie déposées par les chefs de famille de Mittlach.

- 1737 19 juillet : Bartholomé **Biquet** (Original)
- 1737 28 septembre : Arnold **Dierstein** natif de Roufach (Registre)
- 1743 15 février : Anthony **Weigel** natif de Zufluss (Original)
- 1749 16 mai : Conrad **Neff** (Reg)
- 1754 27 mars : Frantz **Christmann** d'Obernah et habitant Zufluss (Original)*
- 1754 13 septembre : Frantz Joseph **Fisch** un garde natif de Zufluss (Registre)
- 1757 10 juillet : Hans Adam **Fisch**
- 1760 25 juillet : Andreas **Mäder** natif d'Oberriedt seigneurie de St Blasius (Registre)
- 1762 10 décembre : Urban **Ansel** natif d'Orbey. Pächter des Schutzhofes zu Sondernach (Original)
- 1763 30 décembre : Chrétien **Wirth** de Bregentz, maçon de profession (Original et Registre)
- 1766 22 août : Philippes **Jacques**, bourgeois d'Orbey (Registre)
- 1768 24 mars : Johann Jacob **Lindel** natif de Lautenbach-Zell habitant à Zufluss (Original et Registre)
- 1772 16 mars : Dominique **Bato** natif d'Orbey (Registre)
- 1776 7 juin : Antoni **Lindel** habitant Mittlach (Registre)
- 1776 30 août : Joseph **Bato** habitant Zufluss (Original et Registre)
- 1776 8 septembre : Christian **Baumgarth**, bûcheron à Mittlach, époux de Catharina Fisch (Registre)
- 1779 16 avril : Niclaus **Jaegle** de la vallée de Linthal juridiction de Lautenbach (Registre)
- 1780 18 février : Antoni **Peter** habitant de Metzeral à Zufluss (Registre)
- 1783 1 août : Joseph **Clementz** de Metzeral (Original et Registre)
- 1789 12 septembre : Théobalt **Neff** (Registre)
- 1789 23 janvier : Maximinus **Heyacker** de Metzeral (Original et Registre)
- 1789 12 juin : Georg **Paré** habitant Mittlach (Registre)

***Frantz Christmann**, natif d'Obernah. Bien que le patronyme soit assez répandu dans le Bas-Rhin, il y est pourtant absent à Obernai. Il sagit peut être d'Obernah en Bavière ?

1741-1754 : Vente de bois sur pied au Herrenwald, secteur du Kolben et nouvel afflux de bûcherons.

En 1741, des chantiers forestiers hors du commun attireront un flux continu de nouveaux bûcherons. Simultanément, la cognée est mise dans les bois communaux du Trexelruntz et Finsterwalddt, vendus par la ville de Munster. D'autre part, l'abbaye ayant à nouveau des soucis financiers, se résout à vendre sur pied une partie de ses bois de la forêt du Herrenberg. Les documents relatifs à ces exploitations étant très volumineux, nous ne retiendrons que les faits en liens directs avec la population de Mittlach.

Le 27 mai 1741, un contrat de vente est signé entre l'abbaye et le Sieur Bosque. (A.M.Munster BB 14) **(Grammaire et orthographe d'origine) :**

- Le Sr Bosque acheteur fera flotter et exploiter 1.500 cordes par an, à commencer l'année prochaine 1742 et il sera le maître d'en faire exploiter annuellement une plus grosse quantité, s'il en trouve la consommation"

- Les coupes seront marquées et indiquées de la part de l'abbaye... et le Sr Bosque n'aura point de droit de couper du bois ailleurs que dans le dit Herrenwald, sur tout le revers de la dite montagne regardant le Rottenbach au Couchant. Il coupera de suite, en commençant une route par le bas, et suivra la même route tant qu'il se trouvera des bois sur la même ligne jusqu'au sommet de la montagne, après quoy il commencera a couper une autre route a coté, laquelle sera exploitée de la meme manière, et ensuite de suite sans laisser de vuide ny espace de bois sur pied entre le terrain qui aura été exploité et abatû et celui ou il coupera.

- Il ne coupera pas les jeunes arbres qui ne pourront pas produire deux à trois buches de bois au gros de l'arbre, et aura soin de recommander a ses Bucherons de couper les hêtres si près de terre, que faire se pourra, il laissera 15 balivaux par arpens, en sorte qu'il y ait du bois en reserve.

- Les bois exploités et flottés aux frais du Sr Bosque sera toisé et mesurée lorsqu'il sera sur le bord de la rivière prêt a être flotté. Il ne pourra flotter depuis le 15 octobre jusqu'au 15 novembre de chaque année a cause de la fraye des truittes et pour conserver la pêche.

- Le Sr Bosque payera pour le prix de toccage de chaque corde de bois mesurée et toisée sur la rivière à cinq pieds de haut et neuf de long, pieds de Roy, dix sept sols, argent au cour de France. (Valeur du Pied du Roy de 1668 à 1799 = 324,839 cm.)

- Il sera accordé (par l'abbaye) un terrain a coté des bucherons actuellement établis de mille pieds quarrés (3,2 ares env) pour y construire une grange ou habitations pour les bucherons du Sr acheteurs, auquel il sera permis de prendre gratis 150 pieds d'arbres sapin pour la construction des dites habitations, et l'abbaye fournira pareillement gratis le chaume et les lattes nécessaires pour la toiture. De plus l'abbaye fournira aussi gratis, une fois seulement, 400 pieds d'arbres qui seront marqué du marteau de l'abbaye pour la construction des lavoirs(?), étangs et canaux à faire par le dit Sr acheteur.

- Les branchages provenans des arbres resteront et seront pour le chauffage des bucherons et du dit Sr acheteur.

- Les Bucherons ne pourront rien cultiver en semence dans la dite Montagne de Herrenwald ou Herrenberg sans en avoir obtenu la permission expresse de la dite Abbaye".

(A.D.H.R.-H 52.)

Ce contrat ainsi que tous les autres passés entre les différents entrepreneurs, dont celui du Sr Focard seront rachetés par Georges Daniel Kuck qui deviendra l'unique exploitant. Dans une lettre adressée en juillet 1742 au marquis de Breteuil, ministre secrétaire d'Etat de la Guerre, Kuck expose les conditions nécessaires au flottage de ses bois et le volume de 20.000 cordes qu'il compte faire couper sur le revers de la montagne dite Herrenwald. (A. M. Munster, DD 39).

Trois ans plus tard, en 1744, fut signé un contrat forestier passé cette fois-ci entre le prévôt royal, le magistrat et conseil de la ville et vallée de Munster et Joseph Offin, bûcheron demeurant à Metzeral. "Le dit bûcheron s'engage de couper et façonner pour cette ville dans le canton des forêts appelées Finsterwand, situées derrière Metzéral, la quantité de deux mille (2000) cordes de bois de sapins, hêtres et autres espèces de la longueur de trois pieds et demis la bûche. (1,13 m) Le dit Offin s'oblige de faire les canaux nécessaires pour descendre le bois du haut de la montagne et de les poser de façon que les bois y puissent couler sans être arrêtés après que ces canaux auront été préalablement voiturés et livrés dans leurs endroits nécessaires, aux frais de la ville. Il est payable au dit Offin, la somme de deux livres huit sols pour chaque corde et pour chaque toise de canaux façonnés et posés, douze sols". (A.M.Munster. D.D.19-21). Ce contrat sera également racheté ultérieurement par le Sieur Kuck.

Un texte de 1745 révèle que Kuck comptait couper bien plus de bois qu'il n'était prévu initialement et avait en ambition de fournir en bois les villes de Strasbourg, Sélestat et Colmar : "Les bois à exploiter par le Sr Kuckh pourront aller à environ 60.000 cordes en y comprenant toutes les parties, comme il s'y propose d'en faire flotter annuellement 4.000 cordes". (A.D. Haut-Rhin, C 1248.)

Kuck n'aura en définitive fait couper "que" 13163 cordes dans le Herrenberg, la partie attribuée regardant le Rotenbach étant arrivée à épuisement. D'après une note, il avait déjà commencé à se servir en toute illégalité dans un autre secteur du Herrenberg, "qu'il s'est ingéré à faire mettre la coignée dans d'autres cantons". L'abbaye ayant Kuck à l'œil, fut informée que ce dernier avait également détourné du bois pour le faire transformer en charbon, ce dont il n'était pas autorisé. L'abbaye fit dresser un constat par un huissier qui découvrit "Une quantité d'environ quarante cordes de bois en trois piles situées près d'une charbonnière, lequel bois être celui que le Sr Kuck se dispose à faire convertir en charbon". Kuck décède dans l'année 1754 complètement ruiné et après sa mort, les créanciers et la veuve Kuck réclameront à l'abbaye le restant des 20000 cordes, choses qui ne se fera jamais, malgré les multiples recours devant le Conseil Souverain d'Alsace.

Ces documents nous renseignent sur la valeur et les mesures exactes de la corde de bois mesurée en "Pied de Roy" (0,324m) : Cinq pieds de haut, (1,62m), neuf pieds de long (2,91m) et trois pieds et demi de large (1,13m) ou longueur des bûches. La corde de l'époque ne correspondait donc pas à celle de nos jours et égalait 5 stères actuels ou l'équivalent de 4m³ de grumes ou troncs. On en déduit donc que l'ensemble du marché initial des 20.000 cordes représentait près de 80.000 m³.

Fait surprenant, l'utilisation de la Schlitte ou du moins sa citation n'apparaît pour la première fois qu'en 1746 dans une note de frais de Kuck où il est question de Schlitter. D'autre part, cette note nous documente précisément sur les coûts de revient du façonnage d'une corde de bois, de son prix de vente et par conséquent du bénéfice dégagé: La corde revenait à Kuck à 11 livres soit l'équivalent de 124 euros actuel. Deux cordes une de sapin et une de hêtre ensemble, lui revenaient à 22 livres et il les revendait 25 livres, à savoir, la corde de hêtre à 15 livres et de sapin à 10 livres, dégageant ainsi un bénéfice de trois livres.

Après le tumulte de ces exploitations, les bûcherons de Mittlach continueront à vaquer à leurs occupations de coupeurs de bois et de charbonnage. Le 3 mai 1762, Nicolas Durrstein (Dierstein) achète six cordes de bois qui seront converti en charbon pour la somme de six deniers. A la même date, les frères Neff, Conrad et Bartholomé achètent chacun douze cordes de bois à transformé en charbon pour une somme totale de vingt deniers. A l'automne 1763, Bartholomé et Joseph Neff, tous deux de Zufluss et frères de Conrad cité plus haut, ont jeté le même jour mais à un endroit différent, leurs bûches à l'eau et les 72 cordes de bois de Joseph et de Bartholomé se sont retrouvées mélangées. Pour éviter et remédier à de tels incidents et différencier ses bûches, le couvent fit scier les siennes un peu plus courtes (1 mètre). Longueur qui a encore valeur de nos jours.

En 1766, l'abbaye passe un nouvel accord d'exploitation au Herrenberg portant sur trente ans avec Jean Florentz de Wasserbourg. Ce dernier décède le 2 février 1788 à Wasserbourg et le contrat est repris trois mois plus tard par Nicolas Weigel pour les huit ans restants :

"Déclare Messieurs les prieurs et religieux que par un accord passé du 22 décembre 1766, fait avec le sieur (Johannes) Florentz de Wasserbourg, ce dernier s'est soumis de faire façonner et de flotter annuellement et pendant trente années des forêts du Gibbus, jusqu'au verger de l'abbaye, environ huit cents cordes de bois de chauffage, lequel accord a été transporté à Nicolas Weigel et consorts, le 28 mai 1788, qui se sont engagés, soumis de continuer la dite exploitation pour le restant des années qu'il reste des trente années signalées avec le dit Florentz, moyennant quatre livres, dix schillings par corde. Cet objet pouvant faire un article de revenus annuels, pris pour approximation sur le pied de 600 cordes. La corde de hêtre à raison de dix livres et le sapin à quatre livres". (A.D.H.R.Munster H Munster 1790).

Ainsi donc est né le village de Mittlach, bâti petit à petit par des hommes à qui la vie n'a fait aucun cadeau et comme le décrivait si bien Charles Grad en citant les bûcherons et les schlitteurs de Mittlach : « Ces hommes qui se tuent au travail pour ne pas mourir de faim ».

La généalogie des Auer de Mittlach, de vrais tyroliens

par Rémy Jaeglé

Les **Auer** sont une des plus anciennes familles qui s'est installée à Mittlach. Du tyrol autrichien au village de Mittlach, la saga des Auer s'étend sur presque 400 ans et 11 générations.

Et pendant 8 générations successives, de 1676 à 1936 (260 années !), les hommes se prénommaient tous **Joseph**. Je vous propose la lecture de leur arbre généalogique :

Génération 1 :

L'histoire débute par **Auer Michel**, né à Pfaffenhofen au Tyrol en 1642. Il s'est marié à Flaurling au Tyrol en 1669 avec **Egg Anna** qui habitait Flaurling. Il décèdera à Pfaffenhofen au Tyrol en 1695 à l'âge de 53 ans.

Génération 2 :

Leurs fils, **Auer Joseph** (un bûcheron) est né à Oberhofen Vor Innsbruck au Tyrol en 1676 (Pfaffenhofen et Oberhofen étaient des annexes de la Paroisse de Flaurling).

C'est lui qui fit le voyage du Tyrol jusqu'en Alsace, puisqu'il se maria à Lautenbach en 1701 avec **Frey Anne-Marie** née à Lautenbach. Un voyage de plus de 450 km et cela dans les années 1700, sans les moyens de transport actuels, ce n'était certes pas courant.

Il est aussi l'ancêtre de tous les Auer de Mittlach, puisqu'il est décédé à Zufluss (Mittlach) en 1742 à l'âge de 66 ans.

Génération 3 :

Auer Joseph, bûcheron, est né à Lautenbach en 1701, l'année du mariage de ses parents. Marié à Munster en 1725 avec **Marmier Catherine**, il décèdera à Mittlach en 1763 à l'âge de 62 ans.

Génération 4 :

Auer Joseph est né à Mittlach en 1726. Il s'est marié à Muhlbach en 1753 avec **Felder Salomé** qui était originaire de Wasserbourg. (Mittlach et Wasserbourg étaient des villages catholiques). Il décèdera en 1766 à l'âge de 40 ans dans la forêt du Herrenberg (Gibichwald).

Génération 5 :

Auer Joseph, de profession bûcheron et cabaretier, c'est-à-dire qu'il tenait également un restaurant ou plutôt un bistrot, est né à Metzeral section Mitla (Mittlach) en 1762. Marié à Muhlbach en 1806 avec **Munsch Agathe** d'Urbès (68), il décèdera à Mittlach en 1837 à l'âge de 75 ans.

Génération 6 :

Auer Joseph, tisserand de coton et journalier, est né au Schiessloch à Mittlach en 1807. Marié à Muhlbach en 1830 avec **Bill Salomé**, il décèdera à Mittlach en 1878 à l'âge de 71 ans.

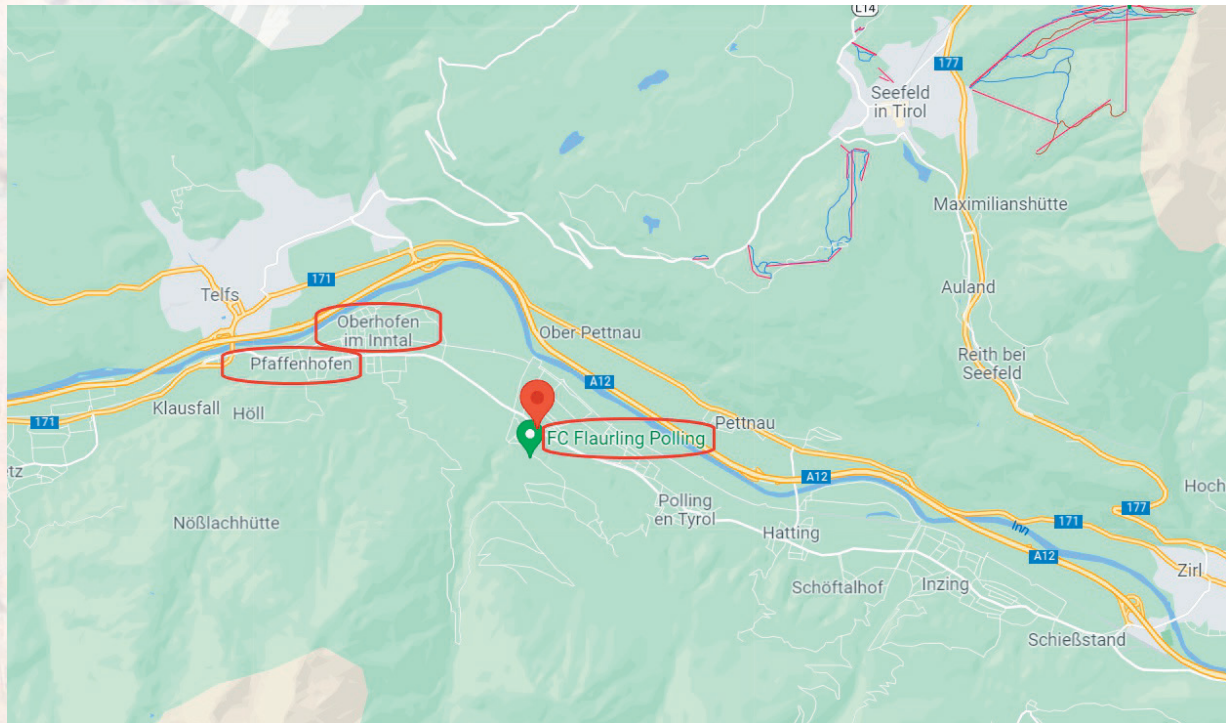
Deux des enfants de ce couple (**Joseph** né en 1834 et **Nicolas** né en 1842) sont à l'origine des **4 familles Auer bien connues à Mittlach**.

1 - Auer Henri (d'r Glégalla Henri)

2 - Auer Étienne (d'r Kalwala Étienne)

3 - Auer Nicolas (d'r Wewer Glais)

4 - Auer Mathias (d'r Knola Månthis)



Pfaffenhofen, Oberhofen et Flauring sont des communes autrichiennes du district d'Innsbruck-Land dans le Tyrol.

1 - Famille Auer Henri

Génération 7 :

Auer Joseph, bûcheron, est né à Mittlach en 1834. Marié à Muhlbach en 1858 avec **Jaeglé Catherine** de Mittlach, il décèdera dans son village en 1901 à l'âge de 66 ans.

Génération 8 :

Auer Joseph est né à Mittlach en 1864. Marié à Muhlbach en 1885 avec **Decker Salomé** de Mittlach, il décèdera en 1940 à l'âge de 76 ans.

Le couple aura un fils, **Joseph**, né en 1902 et décédé en 1936 sans enfant. Avec lui s'arrêtera cette lignée des **8 générations d'Auer portant le prénom Joseph**.

Génération 9 :

Auer Albert, bûcheron, est né à Mittlach en 1892. Marié à Mittlach en 1913 avec **Lambach Barbe** de Mittlach, il décèdera en 1964 à l'âge de 71 ans.

Génération 10 :

Le couple aura deux fils, **Albert**, apprenti mécanicien, né en 1911 et décédé en 1927 à l'âge de 16 ans.

Et **Henri (d'r Glégalla Henri)**, né à Mittlach en 1913 et décédé en 2000 à l'âge de 87 ans, sans enfant. Son surnom vient de la clochette (s'Glégalla) qu'il actionnait pour avertir ses compagnons d'une explosion imminente à la carrière de granit de Metzeral où il travaillait.

2 - Famille Auer Jean

Génération 7 :

Auer Joseph, bûcheron, est né à Mittlach en 1834. Marié à Muhlbach en 1858 avec **Jaeglé Catherine** de Mittlach, il décèdera dans son village en 1901 à l'âge de 66 ans.

Génération 8 :

Auer Jean est né à Mittlach en 1874. Marié à Muhlbach en 1895 avec **Fisch Catherine** de Mittlach, il décèdera à La Bresse en 1967 à l'âge de 93 ans.

Génération 9 :

Auer Jean (d'r Kalwala Schàngi), bûcheron, est né à Mittlach en 1898. Marié à Mittlach en 1925 avec **Jaeglé Salomé (di Kopa Salm)** de Mittlach, il décèdera à Munster en 1953 à l'âge de 55 ans.

Son surnom « **Kalwala** » (le veau) vient d'une vache.

En effet le grand-père de Jaeglé Salomé, **Jaeglé Nicolas (1866/1943)** fut surnommé « **d'r Kopala** » parce qu'il avait acheté une vache nommée « **Kopa** ». Cette vache avait l'habitude de s'enfuir et il n'arrêtait pas de la chercher en l'appelant « **Kopa, Kopa, Kopa ?** ».

Génération 10 :

Ce couple aura deux enfants, **Léonie**, née en 1926, mariée en 1951 avec **Ritter Jean** et décédée en 2019 à l'âge de 93 ans.

Et **Étienne (d'r Kalwala Étienne)**, chauffeur, né à Mittlach en 1928. Marié en 1952 avec **Jaeglé Bernadette (1928/2000)**, il décèdera en 1963 à l'âge de 35 ans.

Génération 11 :

Auer Astrid (1954/1989) et **Auer Élisabeth (1958)** sont les deux seuls enfants du couple **Auer Étienne** et **Jaeglé Bernadette**.

Dans cette famille le nom d'**Auer** s'est éteint faute de garçon.



Auer Jean « d'r Kalwala Schàngi », (1898/1953), le père de Auer Étienne « d'r Kalwala Étienne » (1928/1963).

Photo prise le 27 juin 1926.

3 - Famille Auer Nicolas

Génération 7 :

Auer Nicolas, cultivateur et voiturier (Holt führer), est né à Mittlach en 1842. Il s'est marié à Muhlbach en 1865 avec **Lamberger Barbe** (1843/1912).

Génération 8 :

Auer Nicolas, maître-bûcheron et cultivateur, est né à Mittlach en 1866. Marié à Muhlbach en 1889 avec **Wirth Barbe** (1870/1950), il décèdera à Mittlach en 1947 à l'âge de 80 ans.

Génération 9 :

Auer Nicolas (d'r Wewer Glaïs), ouvrier de carrière et bûcheron, est né à Mittlach en 1908. Marié à Mittlach en 1931 avec **Lamberger Marie** (1906/1996), il décèdera en 1987 à l'âge de 79 ans. Son surnom « **d'r Wewer** », vient du tisseur en coton, le métier de son arrière-grand-père.



Auer Nicolas (1866/1947), le père de Auer Nicolas "d'r Wewer Glaïs (1908/1947)



Auer Nicolas "d'r Wewer Glaïs" (1908/1987), le père de Auer Bernard et Auer Nicole épouse Maurer



**La période des foins :
Auer Nicolas "d'r Wewer Glaïs", avec le motoculteur,
accompagné par son gendre,
Maurer Frédéric**

Génération 10 :

Ce couple aura deux enfants, **Auer Bernard** en 1933 et **Auer Nicole** en 1940.

Auer Bernard, marié en 1962 avec **Schmitt Monique**, décèdera en 1999 à l'âge de 66 ans.

Et **Auer Nicole** s'est mariée en 1965 avec **Maurer Frédéric**.



Auer Nicole épouse Maurer, née en 1940

Génération 11 :

Auer Bernadette (1962) et **Auer Blandine** (1964) sont les seules filles nées **Auer** du couple **Auer Bernard** et **Schmitt Monique**.

Là encore, le nom de famille **Auer** s'est arrêté faute de garçon.

4 - Famille Auer Mathias

Génération 7 :

Auer Nicolas, cultivateur et voiturier (Holt führer), est né à Mittlach en 1842. Il s'est marié à Muhlbach en 1865 avec **Lamberger Barbe** (1843/1912).

Génération 8 :

Auer Mathias « d'r Ànlt Knola », marcaire, né à Mittlach en 1869, s'est marié trois fois.

- 1 - À Muhlbach en 1894 avec **Neff Catherine** (1876/1899)
- 2 - Encore à Muhlbach en 1900 avec **Finck Ernestine** (1874/1920)
- 3 - Et à Saint-Amarin en 1921 avec **Schwimmer Marie** (1881/1944)

Il décèdera à Saint-Amarin en 1952 à l'âge de 82 ans et 11 mois.

Le surnom de « Knola » vient de sa petite taille, comme une gousse d'ail. (Il était de si petite taille qu'il fut exempté du service militaire).

Génération 9 :

Auer Mathieu « d'r Knola Månthis », marcaire et cabaretier au restaurant à la Burg, est né à Mittlach en 1899. Fils du premier mariage, sa mère était **Neff Catherine**. Marié à Mittlach en 1923 avec **Martin Émilie (di Gàdong Emm)**, il décèdera à Mittlach en 1954 à l'âge de 54 ans et 8 mois.



K. Musterung - 28/03/17
(Conscription classe 17, photo prise le 28 mars 1917)

En haut et en médaillon, Auer Mathieu (d'r Knola Månthis) (1899/1954) âgé de 18 ans sur la photo, le père de « Knola Nesti» et de « Knola Dédi ».



Fahnennweihe am 29 août 1926

A gauche, lors de la bénédiction des drapeaux avec la chorale Ste-Cécile de Mittlach.

Génération 10 :

Ce couple aura deux enfants, **Auer Ernest « d'r Knola Nesti »** (1923/1978), sans descendant, et **Auer Bernadette « di Knola Dédi »** (1934) mariée avec **Jaeglé Adolphe** (1929/2015). Là encore, le nom de famille **Auer** s'arrête à Mittlach.



Auer Ernest "d'r Knola Nesti" (1923/1978), et Auer Bernadette, " di Knola Dédi" épouse Jaeglé, née en 1934

Mais des Auer ils y en a d'autres, comme **Auer Nicolas de Breitenbach**, fils de **Auer Émile**, petit-fils de **Auer Émile** du Grand Ballon (1904/1954) et arrière-petit fils de **Auer Mathias « d'r Knola Månthis »** (1869/1952).



Les tyroliens de Mittlach

Beaucoup d'habitants de Mittlach aimeraient être d'origine tyrolienne, mais il y en a très peu qui le sont vraiment.

Pour rappel, il n'y a que 4 familles originaires du Tyrol, **les Auer, les Lambach, les Weigel et les Wirth.**

Des **Auer** de nom de naissance il n'y en a plus que 2, Auer Bernadette (1934) mariée Jaeglé et Auer Nicole (1940) mariée Maurer.

Des **Lambach** il n'y en a plus. Lambach François Xavier (1866/1943) avait 3 filles et Lambach Nicolas (1875/1967) en avait 4. Ils étaient originaires de Tarenz au Tyrol.

Des **Weigel**, deux sœurs habitent encore Mittlach, Weigel Monique et Weigel Odile. Les Weigel sont originaires du village de Grün, un des hameaux du Höperg dans le Tyrol.

Et les **Wirth** sont au nombre de 4, Wirth Jean-Paul et sa femme Gabrielle née Dirringer, Wirth Jean-Rémy et Wirth Sarah mariée Rieg.

Tous les descendants de ces familles ont du sang tyrolien dans leurs veines.

D'où sont originaires les noms des familles les plus répandues de Mittlach ?

En tête nous avons les **Jaeglé**, il y en a encore 45. Ils sont en nette diminution, il y en avait 97 en 1921, il y a 100 ans. Les Jaeglé sont originaires de Linthal dans le fond de la vallée de Guebwiller.

En seconde position, exæquos, les **Neff** et les **Bato** qui sont à 19. Les Neff étaient au nombre de 52 en 1921, et les Bato à 39. Les Neff sont originaires de Ufhusen en Suisse dans le canton de Lucerne, tandis que les Bato sont d'Orbey, ils ont simplement perdu le T, devenant des Bato au lieu de Batot.

En quatrième position, surprise, nous avons les **Spenlé**, alors qu'il n'y en avait aucun à Mittlach en 1921. Ils sont aujourd'hui au nombre de 10 et sont originaires de la vallée de Munster.

Parmi les noms de famille de Mittlach, beaucoup sont originaires de Suisse, les Dierstein, les Neff, les Lamberger, etc.

Un grand merci à Bruno Weigel pour ses importantes recherches généalogiques.

Sources :

- Le livre des familles de Mittlach en français – Archives Mairie de Mittlach
- Le livre des familles de Mittlach en allemand – Archives Mairie de Mittlach
- Le recensement de Mittlach en 1921 – Archives Mairie de Mittlach
- Collection privée de Nicolas Auer - Breitenbach
- Collection privée de Nicole Maurer née Auer - Mittlach
- Collection privée de Madeleine Neff (1909/2006) - Mittlach
- Collection privée de Rémy Jaeglé - Mittlach
- Hervé Dierstein - Walbach
- Bruno Weigel - Mittlach

Énigme

Jeu concours n° 8 :

Cette photo rare et exceptionnelle, représente un *Spectre de Brocken*. Il s'agit de l'ombre considérablement agrandie d'un objet, observée d'un sommet montagneux dans la direction opposée au soleil, sur un nuage de gouttelettes d'eau ou sur du brouillard. Elle est parfois entourée d'un cercle lumineux. Si ce dernier est coloré comme un arc-en-ciel, il s'agit alors d'une gloire (source Wikipédia).

Notre question est la suivante :
À quel endroit cette photo a été prise ?

À vous de jouer !

Merci de déposer vos réponses sur papier libre, avec votre nom et votre adresse, au secrétariat de la mairie, **pour le 1^{er} mai 2022 au plus tard**.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses aura lieu, et le ou la gagnante se verra remettre **un panier garni d'une valeur de 30,00 €**.



Réponse du jeux concours n° 7 :

(Bulletin municipal 2020)

Il s'agissait de situer ce curieux bâtiment...

Il se trouve sur le chemin du camping, sur la gauche avant d'arriver au camping municipal.



C'est l'ancienne marcairie
"Beau Séjour".

Malheureusement, aucun gagnant n'a été enregistré en mairie pour cet énigme !

Communications diverses

Acquisition d'un nouveau défibrillateur

Le défibrillateur acquis en 2009 n'étant plus opérationnel, la commune a fait l'acquisition d'un nouvel appareil, **installé comme le précédent sur la façade avant de l'atelier municipal.**

Le montant total de la dépense se chiffre à 1 738,00 €.

Une subvention d'un montant de 354,50 € a été versée par l'Etat à la commune, dans le cadre de la dotation des équipements des territoires ruraux (DETR).



Le ramassage des ordures ménagères en hiver

Nous vous rappelons que des points de regroupement sont mis en place **sur le parking en face de l'hôtel-restaurant Valneige, et sur le parking de la salle des fêtes, dotés de conteneurs Ordures Ménagères**, pour vous permettre de déposer vos déchets lorsque le camion de collecte n'aura pas pu accéder à votre domicile, et ce en raison d'épisode neigeux ou de présence de verglas sur les routes à desservir.

Concernant les poubelles affectées à la collecte des ordures ménagères, nous vous signalons qu'en référence à l'arrêté préfectoral n° 79/579 du 2 juillet 1979, mis à jour le 21/01/2004, portant Règlement Sanitaire Départemental, **celles-ci ne peuvent être déposées sur le domaine public par les utilisateurs que la veille au soir du jour de la vidange.**

En outre, elles doivent être impérativement enlevées le jour de la collecte, après le passage de la benne collectrice.

Les administrés concernés sont priés de respecter les présentes dispositions en retirant leur poubelle de la voie publique.

Infos pratiques

Mairie de Mittlach

9, rue Raymond Poincaré
68380 MITTLACH

Tél. 03 89 77 61 53 - Fax 03 89 77 74 36

E-mail : mairie@mittlach.fr

Site internet : www.mittlach.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Mardi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Mercredi fermé

Jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Vendredi de 8h30 à 12h00 - **fermé l'après-midi**

Bibliothèque municipale

9, rue Raymond Poincaré
68380 MITTLACH

Horaires d'ouverture :

Mardi de 16h00 à 18h00

Vendredi de 15h30 à 18h00

RPIC Metzeral-Mittlach-Sondernach

Ecole Primaire

Place de la Mairie
68380 METZERAL

Tél. 03 89 77 69 22

Ecole Maternelle

22, rue de la Gare
68380 METZERAL

Tél. 03 89 30 38 09

Communications diverses

L'espace France Services de la Vallée de Munster à votre disposition

FRANCE SERVICES - Proche de votre quotidien

Pour demander une allocation (RSA, prime d'activité, allocation logement,...), immatriculer un véhicule, préparer sa retraite...et toutes vos démarches administratives.

3 animatrices et un conseiller numérique sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches administratives dans l'objectif que chaque utilisateur de la Vallée de Munster accède rapidement aux services publics qu'il sollicite, au sein d'un même lieu.

Vous pouvez ainsi consulter nos conseillers pour toutes questions relatives aux organismes publics suivants :

- Le Ministère de l'Intérieur
- Le service des impôts et de la direction générale des Finances publiques
- Le ministère de la Justice
- La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
- La Caisse d'Allocations Familiales
- Pôle emploi
- La Mutuelle Sociale Agricole
- La Poste

Vous pouvez vous faire assister dans vos démarches par un conseiller numérique France Services

Un Conseiller numérique France Services a pour mission d'accompagner les Français dans leur appropriation des usages numériques quotidiens comme :

Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.) ; Naviguer sur internet ; Envoyer, recevoir, gérer ses courriels ; Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone ; Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique ; Apprendre les bases du traitement de texte.

En fonction des besoins, il propose un accompagnement personnalisé ou des ateliers thématiques.

Horaires d'ouverture de France Services :

- **mardi : 14h00-17h30**
- **mercredi : 8h00-13h00**
- **jeudi : 14h00-17h30**

France Services

9 rue Sébastopol (entrée parvis CCVM) - 68140 Munster

tél : 0805 290 440

munster@france-services.gouv.fr

Nos aînés à l'honneur

Les grands anniversaires sont fêtés par la commune tous les 5 ans à partir de 80 ans.

Mesdames Marie-Agnès Spenlé, adjointe au maire, et Claudine Jeanmaire, conseillère municipale, ont rendu visite à **Mme Hélène Jaeglé et Mme Sonya Heilmann, respectivement 90 ans et 85 ans en 2021**, pour leur exprimer les vœux les meilleurs au nom de la municipalité.

Un panier garni leur a été offert à cette occasion.



**Jaeglé Hélène née Neff,
90 ans le 29 mai 2021**



**Heilmann Sonya née Pfirsch,
85 ans le 29 juin 2021**

Les nouveaux arrivants

10 personnes se sont installées en 2021 dans notre commune, nous vous les présentons ci-après :

CARMONT Léonard et son épouse née KLINGER Delphine, ainsi que leurs enfants Zahir, Ilyan et Maël, au 22 Rue Principale

ACKERMANN Gilbert, au 21 Chemin des Noisetiers

MAURER David Mathieu, au 26 Rue Principale

LAMBERGER Marie-Claire, au 14 Rue Raymond Poincaré

GRUCKER Caroline et son fils Karl, au 59 Rue du Haut-Mittlach

SPENLÉ Claude, au 7 Rue Erbersch

Les grands anniversaires de l'année 2022

(80 ans et plus)

96 ans – Mme GORGUET née JA EGLÉ Hélène, le 24.12.1926

95 ans – Mme BECKER née BATO Mathilde, le 16.05.1927

94 ans – Mme HAEUSSLER née JA EGLÉ Marie Adèle, le 27.11.1928

91 ans – Mme JA EGLÉ née NEFF Hélène, le 29.05.1931

89 ans – M. STAPPER Roger, le 05.07.1933

89 ans – Mme BATO née JA EGLÉ Marie Thérèse, le 22.10.1933

88 ans – Mme JA EGLÉ née AUER Marie Bernadette, le 25.02.1934

88 ans – M. SCHWARTZ Pierre, le 18.03.1934

88 ans - M. JA EGLÉ Maurice, le 05.05.1934

87 ans – Mme LAMBERGER née BATO Thérèse, le 30.09.1935

86 ans – Mme HEILMANN née PFIRSCH Sonya, le 29.06.1936

86 ans – Mme BATO née JA EGLÉ Antoinette, le 29.12.1936

85 ans – M. MAURER Frédéric, le 25.07.1937

84 ans – M. JA EGLÉ Hubert, le 27.02.1938

84 ans – M. RIMBACH Horst, le 18.07.1938

84 ans – M. ERNEST Jacques, le 18.10.1938

82 ans – Mme MAURER née AUER Nicole, le 18.01.1940

80 ans – Mme BATO née JA EGLÉ Erica, le 05.07.1942

*A toutes et à tous nous présentons nos meilleurs vœux
de bonheur et de santé*

